

# Exercice 2019

**Alimentation Couche-Tard inc.**

États financiers consolidés

28 avril 2019

Rapport de la direction .....	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière .....	3
Rapports de l'auditeur indépendant.....	4
États des résultats consolidés .....	8
États du résultat global consolidés .....	9
États de la variation des capitaux propres consolidés.....	10
États des flux de trésorerie consolidés .....	11
Bilans consolidés.....	12
Notes complémentaires aux états financiers consolidés.....	13



## Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs indépendants, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 9 juillet 2019

*/s/ Brian Hannasch*

\_\_\_\_\_  
Brian Hannasch  
Président et  
chef de la direction

*/s/ Claude Tessier*

\_\_\_\_\_  
Claude Tessier  
Chef de la direction financière

## Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 28 avril 2019. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)*, qui a été élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions sur cette évaluation. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 28 avril 2019.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 28 avril 2019 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 9 juillet 2019

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch  
Président et  
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier  
Chef de la direction financière

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Alimentation Couche-Tard Inc.

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent:

- Les bilans consolidés au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018;
- Les états des résultats consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états de la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- Les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## Autre point – audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 28 avril 2019 conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») et délivré notre rapport daté du 9 juillet 2019.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec)

Le 9 juillet 2019

---

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A116583

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Alimentation Couche-Tard Inc.

Nous avons audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 28 avril 2019.

## Responsabilités de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de celui-ci, qui est incluse dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

## Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur la question de savoir si la société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »).

Notre audit a été réalisé conformément à la norme énoncée dans le Manuel de CPA Canada – Certification pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, l'exécution de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et les procédures qui (1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image exacte et fidèle des opérations et des cessions d'actif de l'entité; (2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées en bonne et due forme pour établir des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, et que les encaissements et les décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et (3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actif de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation et que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

## Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous leurs aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 28 avril 2019, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard Inc. et de ses filiales au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 et pour les exercices clos à ces dates et délivré notre rapport daté du 9 juillet 2019

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Montréal (Québec)  
Le 9 juillet 2019

<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A116583

## États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action)

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>59 117,6</b>	51 394,4
Coût des ventes (note 8)	49 922,7	43 282,9
<b>Marge brute</b>	<b>9 194,9</b>	8 111,5
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	5 646,1	5 124,8
Frais de restructuration (note 22)	10,5	56,9
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (note 6)	(21,3)	(17,7)
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs (notes 16 et 17)	1 070,7	910,6
<b>Frais d'exploitation totaux (note 8)</b>	<b>6 706,0</b>	6 074,6
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>2 488,9</b>	2 036,9
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	23,4	32,0
Frais financiers	338,7	295,8
Revenus financiers	(13,3)	(8,9)
(Gain) perte de change	(5,3)	48,4
<b>Frais financiers nets (note 10)</b>	<b>320,1</b>	335,3
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 192,2	1 733,6
Impôts sur les bénéfices (note 11)	370,9	56,1
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 821,3</b>	1 677,5
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	12,6	(6,9)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>1 833,9</b>	1 670,6
Bénéfice net par action (note 12)		
De base	3,25	2,95
Dilué	3,25	2,95

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 821,3</b>	<b>1 677,5</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement aux résultats</b>		
<b>Conversion de devises</b>		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises <sup>(1)</sup>	(207,9)	137,3
Reclassement aux résultats de redressements cumulés de conversion de devises (note 6)	(0,8)	-
Variation de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères <sup>(2)</sup> (note 21)	(84,5)	84,2
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers <sup>(2)</sup> (note 28)	3,3	(11,9)
Reclassement aux résultats de la perte réalisée sur des instruments financiers <sup>(2)</sup> (note 28)	1,9	5,0
<b>Placement disponible à la vente</b>		
Variation de la juste valeur d'un placement disponible à la vente <sup>(2)</sup>	-	1,1
Gain réalisé sur un placement disponible à la vente reclassé aux résultats <sup>(2)</sup> (note 4)	-	(8,8)
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats</b>		
(Perte) gain actuariel(le) net(te) <sup>(3)</sup> (note 27)	(2,3)	25,1
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(290,3)</b>	<b>232,0</b>
<b>Résultat global incluant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 531,0</b>	<b>1 909,5</b>
<b>Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>12,6</b>	<b>(6,9)</b>
<b>Résultat global attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>1 543,6</b>	<b>1 902,6</b>

- (1) Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, ces montants incluent des pertes de 143,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 21,9 \$) et des gains de 70,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 11,1 \$), respectivement. Ces gains et ces pertes découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères.
- (2) Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,6 \$ et 3,8 \$, respectivement.
- (3) Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018, ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,5 \$ et 7,6 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

2019

	Attribuable aux actionnaires de la société				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	704,0	17,7	7 405,0	(566,3)	7 560,4	327,0	7 887,4
Adoption d'IFRS 15 (note 3)			(4,1)		(4,1)	-	(4,1)
<b>Solde ajusté au début de la période</b>	704,0	17,7	7 400,9	(566,3)	7 556,3	327,0	7 883,3
Résultat global :							
Bénéfice net (perte nette)			1 833,9		1 833,9	(12,6)	1 821,3
Autres éléments du résultat global				(290,3)	(290,3)	-	(290,3)
Résultat global					1 543,6	(12,6)	1 531,0
Dividendes déclarés			(181,3)		(181,3)		(181,3)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)						(56,5)	(56,5)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 25)		4,4			4,4		4,4
Levée d'options d'achat d'actions	2,8	(2,6)			0,2		0,2
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	706,8	19,5	9 053,5	(856,6)	8 923,2	257,9	9 181,1

2018  
(ajusté, note 2)

	Attribuable aux actionnaires de la société				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	708,7	15,7	6 083,5	(798,3)	6 009,6	-	6 009,6
Acquisition du contrôle de CAPL (note 4)						370,6	370,6
Résultat global :							
Bénéfice net			1 670,6		1 670,6	6,9	1 677,5
Autres éléments du résultat global				232,0	232,0	-	232,0
Résultat global					1 902,6	6,9	1 909,5
Dividendes déclarés			(162,4)		(162,4)		(162,4)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)						(50,5)	(50,5)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 25)		3,6			3,6		3,6
Levée d'options d'achat d'actions	1,7	(1,6)			0,1		0,1
Rachat et annulation d'actions (note 24)	(6,4)		(186,7)		(193,1)		(193,1)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	704,0	17,7	7 405,0	(566,3)	7 560,4	327,0	7 887,4

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle	1 821,3	1 677,5
Ajustements afin de concilier le bénéfice net incluant les participations ne donnant pas le contrôle avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs, et amortissement des frais de financement, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés (notes 16 et 17)	1 039,1	883,0
Crédits reportés perçus	61,1	51,3
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	(21,3)	(8,9)
Impôts différés (note 11)	91,7	(209,8)
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des dividendes reçus (note 7)	2,4	(11,5)
Gain réalisé sur un placement disponible à la vente reclassé aux résultats (note 4)	-	(8,8)
Autre	9,8	(3,0)
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 13)	79,5	(206,7)
<b>Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>3 083,6</b>	<b>2 163,1</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(1 145,1)	(1 169,3)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs (note 6)	215,6	132,1
Produits tirés de la cession des activités de vente de carburant pour le secteur maritime (note 6)	24,3	-
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(16,9)	(13,5)
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(13,1)	(5 380,9)
Produits tirés de la cession d'actifs de CST détenus en vue de la vente (note 4)	-	895,5
Produits tirés de la vente d'un placement disponible à la vente (note 4)	-	91,6
<b>Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(935,2)</b>	<b>(5 444,5)</b>
<b>Activités de financement</b>		
(Diminution) augmentation nette du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti (notes 13 et 20)	(1 357,4)	702,9
Augmentation nette de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (notes 13 et 20)	516,0	-
(Diminution) augmentation nette de l'ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL (notes 13 et 20)	(512,1)	64,5
Diminution de la facilité d'acquisition (notes 13 et 20)	(413,5)	(3 886,5)
Augmentation de la facilité de crédit non garantie non renouvelable (notes 13 et 20)	213,5	-
Diminution de la facilité de crédit non garantie non renouvelable (notes 13 et 20)	(213,5)	-
Dividendes versés en trésorerie	(181,3)	(162,4)
Distributions de CAPL versées aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	(56,5)	(50,5)
Diminution des autres dettes (notes 13 et 20)	(52,2)	(42,9)
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 13)	3,0	(81,3)
Levée d'options d'achat d'actions	0,2	0,2
Augmentation de la facilité d'acquisition, déduction faite des frais de financement (notes 13 et 20)	-	4 298,6
Émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite des frais de financement (notes 13 et 20)	-	3 935,9
Remboursement d'emprunts pris en charge à l'acquisition de CST (notes 4 et 13)	-	(1 075,9)
Remboursement de billets de premier rang non garantis (note 13)	-	(232,5)
Rachat d'actions	-	(193,1)
<b>(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(2 053,8)</b>	<b>3 277,0</b>
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(54,4)	33,0
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>40,2</b>	<b>28,6</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	666,2	637,6
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>706,4</b>	<b>666,2</b>
<b>Informations supplémentaires :</b>		
Intérêts versés	291,1	233,5
Intérêts et dividendes reçus	57,5	36,7
Impôts sur les bénéfices versés	336,7	277,5

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Bilans consolidés

Au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2019	2018
		(ajusté, note 2)
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	706,4	666,2
Trésorerie soumise à restrictions	36,5	19,6
Débiteurs (note 14)	1 863,9	2 006,4
Stocks (note 15)	1 467,7	1 369,0
Frais payés d'avance	83,7	106,5
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	-	73,8
Autres actifs financiers à court terme (notes 21 et 28)	-	1,8
Impôts sur les bénéfices à recevoir	163,1	233,8
	<b>4 321,3</b>	<b>4 477,1</b>
Immobilisations corporelles (note 16)	11 129,9	11 285,8
Goodwill (note 17)	5 683,1	5 845,8
Immobilisations incorporelles (note 17)	944,4	1 048,0
Autres actifs (note 18)	306,6	303,1
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées (note 7)	136,0	139,4
Impôts différés (note 11)	86,4	57,5
	<b>22 607,7</b>	<b>23 156,7</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 19)	3 917,1	3 809,2
Provisions à court terme (note 22)	160,0	179,4
Autres passifs financiers à court terme (notes 21 et 28)	123,6	-
Impôts sur les bénéfices à payer	70,6	147,1
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 6)	-	5,8
Portion à court terme de la dette à long terme (note 20)	1 310,7	44,5
	<b>5 582,0</b>	<b>4 186,0</b>
Dette à long terme (note 20)	5 640,7	8 862,2
Provisions à long terme (note 22)	590,1	610,7
Passif au titre des prestations constituées (note 27)	92,6	100,0
Autres passifs financiers à long terme (notes 21 et 28)	135,1	173,5
Impôts sur les bénéfices à payer	-	58,9
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 23)	349,0	351,3
Impôts différés (note 11)	1 037,1	926,7
	<b>13 426,6</b>	<b>15 269,3</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 24)	706,8	704,0
Surplus d'apport	19,5	17,7
Bénéfices non répartis	9 053,5	7 405,0
Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)	(856,6)	(566,3)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	8 923,2	7 560,4
Participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	257,9	327,0
	<b>9 181,1</b>	<b>7 887,4</b>
	<b>22 607,7</b>	<b>23 156,7</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

*/s/ Brian Hannasch*

**Brian Hannasch**

Administrateur

*/s/ Alain Bouchard*

**Alain Bouchard**

Administrateur

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204, boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 28 avril 2019, la société exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 12 575 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Irlande, en Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark), en Pologne, dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et en Russie, dont 9 794 sont exploités par la société, et génère des revenus principalement de la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris la restauration rapide, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier. De plus, par l'entremise de CrossAmerica Partners LP (« CAPL »), la société fournit du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis.

Également, en vertu des contrats de licence, plus de 2 150 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 15 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Macao, Mexique, Mongolie, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à plus de 16 000 le nombre de magasins dans le réseau mondial.

## 2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

### Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2019 » et « 2018 » désignent les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018.

### Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

### Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis.

### Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 9 juillet 2019 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

### Chiffres correspondants

Au cours de l'exercice 2019, la société a apporté des ajustements et a finalisé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de par l'acquisition de Holiday Stationstores, LLC (note 4). En conséquence, des modifications ont été apportées aux postes suivants du bilan consolidé au 29 avril 2018 : Immobilisations corporelles a augmenté de 190,8 \$ (net d'une charge d'amortissement de 2,1 \$), Immobilisations incorporelles a augmenté de 13,7 \$ (net d'une charge d'amortissement de 2,1 \$), Participation dans des coentreprises et des entreprises associées a augmenté de 16,1 \$, Crédoiteurs et charges à payer a diminué de 3,6 \$, Portion à court terme de la dette à long terme a augmenté de 1,6 \$, Dette à long terme a augmenté de 18,2 \$, Provisions à long terme a augmenté de 0,3 \$, Crédits reportés et autres éléments de passif a augmenté de 3,8 \$ et Impôts différés a diminué de 1,2 \$. Conséquemment, le goodwill a diminué de 204,5 \$. Ces modifications ont fait augmenter le poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs de 4,2 \$ et diminuer l'impôt sur les bénéfices de 1,2 \$ à l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 29 avril 2018 et sont reflétées aux bénéfices non répartis aux bilans consolidés.

Au cours de l'exercice 2019, la société a apporté des ajustements et a finalisé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Jet Pep, Inc. En conséquence, des modifications ont été apportées aux postes suivants du bilan consolidé au 29 avril 2018 : Immobilisations corporelles a augmenté de 6,4 \$ et le goodwill a diminué de 6,4 \$.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 3. CONVENTIONS COMPTABLES

#### Changement de conventions comptables

##### *Instruments financiers*

Depuis le 30 avril 2018, la société a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, qui inclut trois exigences pour la comptabilisation et l'évaluation, la perte de valeur et la comptabilité de couverture. Ces exigences ont été appliquées comme suit :

La première exigence, qui concerne la comptabilisation et l'évaluation, a été appliquée rétrospectivement sans retraitement des chiffres correspondants et requiert un nouveau classement des actifs et passifs financiers selon IFRS 9.

Les instruments financiers de la société sont comptabilisés comme suit selon IFRS 9, par rapport à la convention précédente de la société conforme à IAS 39 :

<b>Instrument financier</b>	<b>Classement – IAS 39</b>	<b>Classement – IFRS 9</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Trésorerie soumise à restrictions	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est retenue)
Instruments financiers dérivés	Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture	Instruments de couverture efficaces	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture
Découvert bancaire et dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti

Puisque IFRS 9 conserve en grande partie les exigences d'IAS 39, l'adoption de cette exigence n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la société et aucun ajustement d'évaluation n'a été requis au 30 avril 2018.

La deuxième exigence, qui a trait à la perte de valeur, remplace le modèle reposant sur « les pertes encourues » d'IAS 39 par un modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues ». Le nouveau modèle de perte de valeur s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments de dettes évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette exigence n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

La troisième exigence, qui concerne la comptabilité de couverture, oblige la société à veiller à ce que les relations de comptabilité de couverture soient en ligne avec ses objectifs et ses stratégies en matière de gestion du risque et à appliquer une approche plus qualitative et prospective dans l'évaluation de l'efficacité de sa couverture. La société a choisi de ne pas adopter cette dernière exigence et, tel que permis par IFRS 9, de continuer à appliquer les exigences générales de comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à nouvel ordre.

##### *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Depuis le 30 avril 2018, la société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* de façon rétrospective sans retraitement des chiffres correspondants. La société a analysé l'incidence de cette norme en comparant les conventions comptables actuelles aux nouvelles directives et a relevé les différences découlant de l'application des nouvelles exigences à l'égard de ses différentes sources de revenus. Aux termes des conventions comptables précédentes, la société constatait les frais de franchise initiaux lorsqu'elle avait fourni l'essentiel des services initiaux prévus par le contrat de franchise, lorsqu'aucune condition importante non remplie n'était susceptible d'affecter la création de la franchise et lorsqu'elle n'avait plus ni l'obligation ni l'intention de rembourser des fonds reçus, soit généralement à l'ouverture du magasin franchisé. Conformément à la nouvelle convention comptable, la société constate une portion des frais de franchise initiaux à l'ouverture du magasin franchisé et reporte les revenus restants sur la durée estimée du contrat de franchise en question. En conséquence, la société a constaté un ajustement sur les revenus tirés des frais de franchise initiaux de 4,1 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 1,3 \$) aux bénéfices non répartis, et a compensé l'ajustement aux postes Crédits reportés et autres éléments de passif, Créditeurs et charges à payer et Impôts sur les bénéfices à payer.

##### *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*

Depuis le 30 avril 2018, la société applique les modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui précise comment comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, comme l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révisé périodiquement ses estimations. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les rabais fournisseurs, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les contrats de location, les avantages sociaux futurs, les provisions, les pertes de valeur et les regroupements d'entreprises.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices. Il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise un passif pour des questions d'audits fiscaux lorsqu'elle estime que des impôts supplémentaires seront dus. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Voir la note 5 pour plus de détails au sujet de la consolidation de CAPL.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société détient des contrats avec des franchisés et des opérateurs indépendants. Ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au merchandising et au financement de leurs stocks. Leurs états financiers ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

### Conversion de devises

#### *Monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour les opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies européennes pour les opérations en Europe.

#### *Opérations en devises étrangères*

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé alors que les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux historiques ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats sauf pour les actifs et passifs désignés à titre d'instruments de couverture.

#### *Consolidation et opérations étrangères*

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les transactions individuelles ayant une incidence significative sur les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé ou des flux de trésorerie consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé aux états des résultats consolidés en même temps que le gain ou la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle ou un changement à la participation dans la société associée ou la coentreprise, respectivement.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis aux taux historiques. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

### Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions des catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions des catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options potentielles dilutives.

### Constatation des produits

*Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, conformément à IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise les revenus lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Pour ce qui est des opérations de détail, les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les revenus provenant des services comprennent des commissions sur la vente de billets de loterie et sur l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Les ventes de carburant pour le transport routier comprennent la vente de différents types de carburant pour le transport routier au moyen de pompes situées dans les magasins d'accommodation ou les stations de carburant automatisées de la société. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, les frais de franchise initiaux, dont une portion est constatée à l'ouverture du magasin franchisé et reporte les revenus restants sur la durée estimée du contrat de franchise en question, ainsi que les commissions des agents, et les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, ainsi que les franchisés et les détenteurs de licences. À compter de l'exercice 2020, la société effectuera également la vente de cannabis par l'entremise de son magasin sous licence en Ontario, au Canada.

Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de marchandises et de biens à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir des centres de distribution de la société et les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à ses clients.

Les autres revenus comprennent les ventes de carburant pour le secteur de l'aviation, d'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur maritime (jusqu'au 30 novembre 2018), lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location-simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

*Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, conformément à IAS 18, Produits des activités ordinaires*

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise généralement le produit au point de vente pour les activités d'accommodation. Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à ses clients. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises et de grignotines, de boissons, de bières, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide. Les ventes de marchandises comprennent aussi les ventes en gros de marchandises à certains exploitants indépendants et franchisés faites à partir des centres de distribution de la société, lesquelles sont généralement constatées à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué.

Les revenus provenant des services comprennent des commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats-poste, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les commissions des agents, et les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, ainsi que les franchisés et les détenteurs de licences.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

Les autres revenus comprennent les ventes d'énergie pour les moteurs stationnaires, de carburant pour le secteur maritime et de carburant pour l'aviation, qui sont généralement reconnus à la prise de possession des produits et lorsque le transfert des risques associés est effectué. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location-simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

### Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le coût des ventes comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport lorsqu'ils sont engagés pour acheminer les produits au point de vente.

La société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et aux bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels. Les montants reçus mais non constatés dans les résultats sont présentés aux Crédits reportés.

### Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation nets, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les commissions aux exploitants et aux agents et les frais généraux.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

### Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions comprend, lorsqu'applicable, des dépôts en fidéicommiss détenus par le dépositaire indépendant pour financer des acquisitions à venir ainsi que de futures dépenses en immobilisations, mais ceux-ci sont assujettis à certaines conditions de retrait.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

### Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et les coentreprises, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que la différence temporelle se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur les bénéfices prélevés par la même autorité fiscale et que la société a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

### Immobilisations corporelles, amortissements et perte de valeur

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé, et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles et équipements loués en vertu de contrats de location-financement et améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée d'utilité

Les composantes des bâtisses comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques.

Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

### Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Dans le cas où la valeur comptable du goodwill d'une UGT excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchises, de contrats d'approvisionnement en carburant, de logiciels, de contrats de location favorables et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont des durées de vie indéterminées puisqu'elles ne font pas l'objet d'expiration sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise et les marques de commerce qui ont des durées de vie déterminées sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les contrats de location favorables représentent des contrats de location dont les termes sont favorables en comparaison aux termes disponibles sur le marché et ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 à 15 ans.

### Contrats de location

#### *Déterminer si un accord contient un contrat de location*

Au commencement de l'accord, la société évalue si un accord est ou contient un contrat de location en déterminant si :

- L'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiés; et
- L'accord confère le droit d'utiliser l'actif ou les actifs.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des accords de location implicites et, par conséquent, comptabilise une partie de ces accords comme des contrats de location.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La société établit une distinction entre un contrat de location et un contrat de capacité. Un contrat de location prévoit le droit d'utiliser un actif spécifique pour une période de temps. Un contrat de capacité confère le droit et l'obligation de payer pour la disponibilité de certains volumes de capacité liés principalement au transport. Les contrats de capacité qui n'impliquent pas d'actifs spécifiques uniques ou qui ne confèrent pas la quasi-totalité de la capacité d'un actif spécifique ne sont pas considérés comme des contrats de location à des fins comptables. Les paiements de capacité sont constatés dans les états des résultats consolidés dans les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

### *Contrats de location dans lesquels la société est locataire*

La société comptabilise les contrats de location-financement lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Dans certains cas, la détermination de la nature d'un contrat de location n'est pas évidente et la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer si un contrat de location est un contrat de location-financement qui transfère la quasi-totalité des risques et avantages se rattachant à la propriété à la société. Le jugement est nécessaire sur différents aspects qui comprennent, mais ne sont pas limités à, la juste valeur de l'actif loué, la durée de vie économique de l'actif loué, le fait d'inclure ou non des options de renouvellement dans la durée du bail ainsi que la détermination d'un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux. Les activités de la société impliquent un nombre considérable de contrats de location, dont la plupart sont jugés comme étant des contrats de location-simple. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-financement représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles en vertu du bail et de la juste valeur de la propriété louée et est amorti linéairement sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-financement sont présentés dans les immobilisations corporelles aux bilans consolidés.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible.

La société reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile de l'actif.

Les gains et pertes découlant de transactions de cession-bail sont constatés dans les résultats consolidés au moment de la transaction sauf si :

- Le prix de vente est inférieur à la juste valeur et la perte est compensée par des paiements futurs inférieurs au prix du marché, auquel cas la perte est reportée et amortie proportionnellement aux paiements au titre de la location sur la période pendant laquelle il est prévu d'utiliser l'actif; ou
- Le prix de vente est supérieur à la juste valeur, auquel cas l'excédent est reporté et amorti sur la durée d'utilisation attendue de l'actif.

### *Contrats de location pour lesquels la société est le bailleur*

Les contrats de location pour lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif à une tierce partie sont classés en tant que contrats de location-financement. La société comptabilise les paiements de loyer à recevoir dans les bilans consolidés et les présente comme des débiteurs. Les loyers reçus au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre les revenus financiers et la réduction de la créance.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété à une tierce partie sont comptabilisés comme des contrats de location-simple. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimal, la société constate le revenu locatif selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la société comptabilise la différence entre le revenu locatif et le montant reçu selon le contrat comme loyer à recevoir.

### **Frais de financement**

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante au surplus d'apport, compte tenu du nombre d'octrois qui devraient ultimement être acquis. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives (les « AF ») et le passif y afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et de la meilleure estimation du nombre d'AF qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions de catégorie B et tout ajustement des extinctions prévues.

### Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, la société a retenu les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont constatées dans les résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles s'expliquent par les augmentations ou les diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies découlant des changements aux hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont enregistrés dans les résultats à la première des dates suivantes :
  - La date de modification ou de réduction du régime;
  - La date à laquelle la société comptabilise les frais de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants; et
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies correspondent au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais financiers.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

### Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales aura une incidence sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

### *Coûts environnementaux*

La société constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

### *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

### *Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail*

Aux États-Unis et en Irlande, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

### *Restructuration*

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclut habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- Les principaux sites affectés;
- Les détails relatifs aux salariés affectés;
- L'échéancier de la restructuration; et
- Les charges qui devront être engagées.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, conformément à IFRS 9, Instruments financiers

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente <sup>(1)</sup>	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est retenue)	Juste valeur	Bénéfice net (Autres éléments du résultat global non sujets à reclassement au bénéfice net si ce choix est effectué)
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	Bénéfice net, avec ajustement compensatoire constaté à l'élément couvert
Découvert bancaire et dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, conformément à IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente <sup>(1)</sup>	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice net
Placements	Placements disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	Instruments de couverture efficaces	Juste valeur	Autres éléments du résultat global sujets à reclassement au bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur	Instruments de couverture efficaces	Juste valeur	Bénéfice net
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

### Couverture et instruments financiers dérivés

#### Swap sur rendement total intégré

Afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des AF et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société, cette dernière est partie à un contrat de dépôt indexé qui inclut un swap sur rendement total intégré. Depuis le 30 avril 2018, le contrat de dépôt indexé est comptabilisé à la juste valeur dans les débiteurs et autres actifs aux bilans consolidés et classé à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société a documenté et désigné le contrat de dépôt indexé comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF et des UAD octroyées. La société a déterminé que le contrat de dépôt indexé représente une couverture efficace lors de la mise en place de la couverture et pendant la durée du contrat de dépôt indexé. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF et des UAD est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsque l'entité s'attend à ce que la transaction prévue ne se réalise pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers consolidés dans les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### *Swaps sur carburant*

La société a recours à des swaps sur carburant pour gérer le risque lié aux prix du carburant pour le transport routier. La variation de la juste valeur de ces swaps est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

De plus, la société emploie de temps à autre des swaps sur carburant pour gérer le risque de prix associé à une transaction de règlement en espèces prévue liée à la vente d'un important volume de carburant. La société documente et désigne les swaps sur carburant comme éléments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue liée à la vente de carburant. Ainsi, les variations de la juste valeur des éléments de couverture, soit les swaps sur carburant, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont ensuite reclassés dans les revenus sur la même période que la réalisation de la transaction couverte.

### *Dettes à long terme libellées en devises étrangères désignées*

La société désigne une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains et en couronnes norvégiennes à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis et en Norvège, respectivement. La société désigne également une portion de sa dette à long terme libellée en euros à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations en zone euro et au Danemark. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion des dettes désignées, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, en zone euro et au Danemark.

### *Swaps de taux d'intérêt multidevises*

La société désigne des swaps multidevises à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion de ces swaps de taux d'intérêt multidevises, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères.

### *Swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme*

Occasionnellement, la société utilise des swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme pour gérer le risque de change lié aux déboursés prévus dans une devise étrangère. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion de ces swaps de taux d'intérêt multidevises à court terme sont constatés dans les états des résultats consolidés à titre de gain ou perte de change.

### *Swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable*

La société utilise des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour gérer le risque de variation de juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt associé aux dettes à taux d'intérêt fixe. La société a désigné ces swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable à titre d'instruments de couverture de la juste valeur de la dette à taux d'intérêt fixe émise (« l'élément couvert »). Ainsi, l'élément couvert est réévalué afin de refléter les changements de la juste valeur découlant des changements du risque couvert, et ces réévaluations sont comptabilisées dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers. Ceci est contrebalancé par les gains et les pertes découlant de la réévaluation de la valeur du swap, qui sont également comptabilisés dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers.

### *Accords de fixation de taux d'intérêt*

De temps à autre, la société utilise des accords de fixation de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres de créance qu'elle prévoit émettre. Elle considère ces accords de fixation de taux d'intérêt comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt prévus relativement à l'émission de titres de créance. Ainsi, les variations de la juste valeur des éléments de couverture, soit les accords de fixation de taux d'intérêt, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans la charge d'intérêts sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette sera imputée aux résultats.

## **Garanties**

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur et sont ultérieurement réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultats.

Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux UGT aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. La répartition est faite à ces UGT, qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dans lesquelles le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont pris naissance.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

### Nouvelles normes comptables publiées récemment, mais non encore appliquées

#### *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La société appliquera la nouvelle norme à compter du 29 avril 2019 de façon rétrospective sans retraitement des chiffres comparatifs. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise une obligation locative correspondant aux paiements locatifs futurs et un actif lié au droit d'utilisation relativement à la quasi-totalité des contrats de location, et les inscrive au bilan, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités.

Compte tenu des importantes obligations contractuelles classifiées en tant que contrats de location simple conformément à IAS 17, l'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements significatifs touchant la présentation des charges associées aux contrats de location, et, dans une moindre mesure, à des changements dans le moment de la comptabilisation des charges d'exploitation.

La section suivante décrit les principaux domaines sur lesquels l'adoption de la norme IFRS 16 aura une incidence, un résumé de l'analyse que la société a effectuée et les incidences attendues de l'adoption de la nouvelle norme sur ces domaines clés :

#### Présentation de l'information financière

L'analyse vise à déterminer les contrats qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme ainsi que les options offertes par celle-ci, telles que l'adoption anticipée, les deux exemptions de comptabilisation et d'évaluation et la nécessité de l'appliquer de manière rétrospective intégrale conformément à IAS 8 ou de façon rétrospective sans retraitement des chiffres comparatifs.

L'évaluation préliminaire indique que la hausse à la fois des actifs totaux et des passifs totaux au bilan consolidé de la société au 29 avril 2019 se situera entre 2 400,0 \$ et 2 800,0 \$. La société est dans les dernières étapes relatives à la validation de la valeur de l'impact final sur son bilan consolidé, impact qui sera divulgué dans les états financiers intermédiaires résumés non audités de la société pour le premier trimestre de l'exercice 2020. Par conséquent, les montants spécifiés ci-dessus pourraient être modifiés.

Les charges d'exploitation relatives aux contrats de location précédemment inscrites au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux seront comptabilisées à titre de dépenses d'amortissement au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire pour les actifs au titre du droit d'utilisation et la valeur comptable des obligations locatives sera augmentée

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

pour refléter l'intérêt sur ces obligations au moyen de la méthode basée sur le taux d'emprunt marginal de la société. Pour un unique contrat de location, l'application de ces deux méthodes fera en sorte que des charges d'exploitations supérieures seront comptabilisées aux résultats nets au début de la durée du contrat et que ces charges diminueront au cours des années subséquentes.

Par conséquent, l'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation des actifs totaux, des passifs totaux, de l'amortissement, des frais financiers, tout en réduisant les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux. La société évaluera les actifs au titre du droit d'utilisation pour la majeure partie de ses contrats de location au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer relativement à chacun de ces contrats ainsi que des autres soldes afférant à ces contrats. La société aura aussi recours aux exemptions pour les contrats de location à court terme et les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur.

La société a choisi d'inclure dans les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des montants fixes ne relevant pas d'un contrat de location ce qui comprend, sans s'y limiter, les charges de services publics et les charges liées à l'entretien des aires communes. Les autres charges relevant d'un contrat de location qui n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 16 continueront d'être comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées dans les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

L'adoption d'IFRS 16 aura une incidence sur la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les états des flux de trésorerie consolidés de la société, même si la nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur le montant de trésorerie transféré entre les parties à un contrat de location. La charge totale comptabilisée sur la durée du contrat de location correspond à la trésorerie totale versée au cours de la durée du contrat de location.

La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du nord, varie entre 5 et 20 ans et inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe, la durée des contrats de location varie entre moins d'un an jusqu'à plus de 50 ans et inclut également des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable.

### Systemes informatiques

La société a analysé la nécessité d'apporter des changements à ses systèmes informatiques afin d'optimiser la gestion de plus de 9 000 contrats de location qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme. La société a évalué différentes solutions informatiques aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation éventuelles des contrats de location. Des solutions informatiques ont été choisies et leur implantation est presque complétée.

### Environnement de contrôle

La société a réalisé une analyse et évalué l'impact qu'aura l'adoption d'IFRS 16 sur son environnement de contrôle et a mis en place des processus pour permettre l'application de la nouvelle norme comptable pour l'exercice 2020.

### Parties prenantes

La société a réalisé une analyse de l'incidence qu'aura l'adoption d'IFRS 16 sur la communication de l'information à ses parties prenantes. La société a discuté de l'incidence d'IFRS 16 avec ses parties prenantes internes et externes et maintiendra la discussion ouverte durant l'exercice 2020.

## 4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a effectué les acquisitions d'entreprises suivantes :

### **2019**

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a fait l'acquisition de six magasins corporatifs et de deux sites exploités à commission par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour trois sites et loue le terrain et la bâtisse pour les trois autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 13,1 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes et ont généré du goodwill pour un montant de 2,2 \$. Des frais d'acquisition de 2,2 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 2018

#### Acquisition de CST Brands, Inc.

Le 28 juin 2017, la société a conclu l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de CST Brands, Inc. (« CST ») dans le cadre d'une transaction en espèces évaluée à 48,53 \$ par action, représentant une valeur d'entreprise totale approximative de 4 400,0 \$, incluant la dette nette prise en charge. CST est basée à San Antonio, au Texas et, avant la clôture de l'acquisition, employait plus de 14 000 personnes dans plus de 2 000 emplacements dans le sud-ouest des États-Unis, dont une présence importante au Texas, dans le sud-est des États-Unis, dans l'État de New York et dans l'est du Canada.

Par l'entremise de l'acquisition de CST, la société a aussi acquis le commandité de CAPL, possède 100 % des droits de distribution incitatifs de CAPL et détient 21,4 % de son capital au 29 avril 2018 (20,5 % au 28 juin 2017). Les participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition ont été mesurées en fonction des actions proportionnelles. CAPL fournit du carburant pour le transport routier sous différentes bannières à environ 1 300 sites aux États-Unis (voir la note 5 pour plus de détails).

Le même jour, la société a vendu à Parkland Fuel Corporation une large portion des actifs canadiens de CST pour un montant d'environ 986,0 \$ CA (752,5 \$). Les actifs cédés se composaient principalement du réseau de détaillants indépendants et d'agents à commission de CST, de ses activités de vente de mazout, de 159 sites corporatifs ainsi que de son siège social montréalais. Conséquemment, la société a conservé 157 sites corporatifs de CST au Canada. De plus, le 6 septembre 2017, conformément aux exigences de la Federal Trade Commission des États-Unis, la société a vendu 70 sites corporatifs de CST U.S. à Empire Petroleum Partners, LLC pour une contrepartie totale de 143,0 \$. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé à l'égard de ces transactions de vente. Les actifs cédés et les passifs associés sont présentés comme étant détenus en vue de la vente dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et ils sont comptabilisés à leur juste valeur respective diminuée des frais de vente.

Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, des frais d'acquisition de 5,8 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à cette acquisition.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de CST :

	Appréciation finale
	\$
<b>Actif</b>	
Actif à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	215,8
Débiteurs <sup>(a)</sup>	120,8
Stocks	180,3
Frais payés d'avance	13,1
Actifs détenus en vue de la vente	1 111,3
	1 641,3
Immobilisations corporelles	2 445,5
Immobilisations incorporelles identifiables	345,7
Autres actifs	30,2
	4 462,7
<b>Passif</b>	
Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	402,9
Provisions à court terme	8,6
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	215,8
Impôts sur les bénéfices à payer	20,5
Portion à court terme de la dette à long terme	76,4
	724,2
Dette à long terme	1 483,4
Provisions à long terme	80,5
Crédits reportés et autres éléments de passif	100,6
Impôts différés	358,6
	2 747,3
Actif net identifiable	1 715,4
Participations ne donnant pas le contrôle	(370,6)
Goodwill	2 340,4
Contrepartie totale payée en trésorerie	3 685,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	215,8
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	3 469,4

(a) La juste valeur des débiteurs acquis représente le montant contractuel brut à recevoir de 121,2 \$, déduction faite d'un montant non recouvrable estimé à 0,4 \$.

Aucun goodwill n'était déductible aux fins fiscales au regard de cette transaction.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Le 28 juin 2017, la société a remboursé la totalité des emprunts de CST en vertu de ses facilités de crédit renouvelables pour un montant de 498,8 \$. De plus, le 28 juillet 2017, la société a remboursé la totalité des billets de premier rang en circulation de CST pour un montant de 577,1 \$ au moyen de sa facilité d'acquisition.

Avant l'acquisition de CST, la société détenait un placement disponible à la vente dans CST et les gains et pertes qui en découlaient ont été reconnus au cumul des autres éléments du résultat global. Le 28 juin 2017, la société a cédé ce placement pour un produit de disposition total de 91,6 \$. En conséquence, un gain de 8,8 \$ a été réalisé et transféré du poste Cumul des autres éléments du résultat global aux résultats pour l'exercice terminé le 29 avril 2018.

La société a effectué l'acquisition de CST avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite, et elle a financé l'acquisition de CST à même ses liquidités disponibles, ses facilités de crédit existantes et sa facilité d'acquisition (note 20). Cette acquisition a généré un goodwill dû principalement à une présence importante dans le sud-ouest des États-Unis.

### Acquisition de Holiday Stationstores, LLC

Le 22 décembre 2017, la société a acquis la totalité de la participation de Holiday Stationstores, LLC et de certaines sociétés affiliées (« Holiday ») pour une contrepartie en espèces totale d'environ 1 600,0 \$. La juste valeur de la contrepartie éventuelle, qui est fondée sur des résultats spécifiques atteints sur une période de trois ans, a été estimée à 25,0 \$, selon la meilleure évaluation de la société à la date d'acquisition. Holiday est un important joueur dans le commerce de l'accommodation et du carburant dans la région du Midwest américain. À la clôture de la transaction, son réseau comptait 516 magasins, dont 373 étaient exploités par Holiday et 143 étaient exploités par des franchisés, en plus de 27 contrats d'approvisionnement. Holiday exploite également un solide réseau de lave-autos avec 234 sites, 2 installations de préparation alimentaire et un terminal de carburant situé à Newport, au Minnesota. Les magasins sont situés au Minnesota, au Wisconsin, dans l'État de Washington, en Idaho, au Montana, au Wyoming, au Dakota du Nord, au Dakota du Sud, au Michigan et en Alaska.

Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, des frais d'acquisition de 4,1 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à cette acquisition.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Holiday :

	Appréciation initiale	Ajustements	Appréciation finale
			\$
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,6	-	13,6
Débiteurs <sup>(a)</sup>	64,3	-	64,3
Stocks	69,5	-	69,5
Frais payés d'avance	4,2	-	4,2
	151,6	-	151,6
Immobilisations corporelles	459,2	192,9	652,1
Immobilisations incorporelles identifiables	60,8	15,8	76,6
Autres actifs	15,4	-	15,4
Participation dans des coentreprises et des entreprises associées	2,9	16,1	19,0
	689,9	224,8	914,7
<b>Passif</b>			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	194,9	(3,6)	191,3
Provisions à court terme	5,0	-	5,0
Portion à court terme de la dette à long terme	0,5	1,6	2,1
	200,4	(2,0)	198,4
Dette à long terme	2,7	18,2	20,9
Provisions à long terme	23,5	0,3	23,8
Crédits reportés et autres éléments de passif	1,0	3,8	4,8
	227,6	20,3	247,9
Actif net identifiable	462,3	204,5	666,8
Goodwill	1 195,9	(204,5)	991,4
Contrepartie totale	1 658,2	-	1 658,2
Contrepartie à recevoir	4,4	-	4,4
Contrepartie conditionnelle à payable	(25,0)	-	(25,0)
Trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(13,6)	-	(13,6)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	1 624,0	-	1 624,0

(a) La juste valeur des débiteurs acquis représente le montant contractuel brut à recevoir de 65,3 \$, déduction faite d'un montant non recouvrable estimé à 1,0 \$.

Tout le goodwill relatif à cette transaction était déductible aux fins fiscales.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La société a effectué l'acquisition de Holiday avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite, et elle a financé l'acquisition à même ses liquidités disponibles et ses facilités de crédit existantes. Cette acquisition a généré un goodwill dû principalement à la présence importante de Holiday dans la région du Midwest des États-Unis ainsi qu'à la haute rentabilité de son réseau de magasins.

### Autres acquisitions

- Le 30 mai 2017, la société a acquis 53 sites corporatifs situés en Louisiane, aux États-Unis, auprès d'American General Investments, LLC et de North American Financial Group, LLC. Les magasins sont présentement exploités sous la bannière *Cracker Barrel*. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 47 sites et assume les baux pour les 6 autres sites. À la même date, la société a fermé sept sites parmi ceux-ci.
- Le 7 juillet 2017, la société a acquis, auprès d'Empire Petroleum Partners, LLC, 53 contrats d'approvisionnement en carburant avec des exploitants indépendants situés dans la région métropolitaine d'Atlanta en Géorgie. Dans le cadre de cette transaction, la société a également acquis les biens immobiliers pour deux sites.
- Le 28 novembre 2017, la société a procédé à l'acquisition de certains actifs de Jet Pep, Inc., y compris un terminal de carburant, l'équipement de camionnage connexe ainsi que 18 magasins corporatifs situés en Alabama. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 17 sites et assume le bail pour le site restant.

De plus, dans le cadre d'une transaction distincte, CAPL a acheté d'autres actifs de Jet Pep, Inc., soit 101 sites exploités à commission, y compris 92 sites détenus, 5 sites loués et 4 comptes indépendants à commission.

- Au cours de l'exercice 2018, la société a également fait l'acquisition de 11 magasins corporatifs par l'entremise de transactions distinctes. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour huit sites, loue le terrain et est propriétaire de la bâtisse pour deux sites et loue le terrain et la bâtisse pour le site restant.

Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 289,7 \$ financée à même les liquidités disponibles et les facilités de crédit existantes. Pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, des frais d'acquisition de 1,9 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Le tableau qui suit présente les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour les autres acquisitions :

	Appréciation initiale	Ajustements	Appréciation finale
			\$
<b>Actifs corporels acquis</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2	-	2,2
Débiteurs	0,8	-	0,8
Stocks	25,6	-	25,6
Frais payés d'avance	0,2	-	0,2
Impôts sur les bénéfices à recevoir	0,3	-	0,3
Immobilisations corporelles	185,7	6,4	192,1
Autres actifs	0,3	-	0,3
Actifs détenus en vue de la vente	2,0	-	2,0
<b>Total de l'actif corporel</b>	<b>217,1</b>	<b>6,4</b>	<b>223,5</b>
<b>Passifs pris en charge</b>			
Créditeurs et charges à payer	6,8	-	6,8
Provisions	4,8	-	4,8
Dettes à long terme	0,8	-	0,8
Crédits reportés et autres éléments de passif	3,9	-	3,9
Impôts différés	7,7	-	7,7
<b>Passifs totaux</b>	<b>24,0</b>	<b>-</b>	<b>24,0</b>
<b>Actifs corporels nets acquis</b>	<b>193,1</b>	<b>6,4</b>	<b>199,5</b>
Immobilisations incorporelles	30,1	-	30,1
Goodwill	69,3	(6,4)	62,9
Goodwill négatif	(2,8)	-	(2,8)
Contrepartie totale payée en trésorerie	289,7	-	289,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	2,2	-	2,2
<b>Flux de trésorerie nets à l'acquisition</b>	<b>287,5</b>	<b>-</b>	<b>287,5</b>

Presque tout le goodwill relatif à ces transactions était déductible aux fins fiscales.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La société a effectué ces acquisitions avec l'objectif d'accroître ses parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter les économies d'échelle dont elle profite. Ces acquisitions ont généré un goodwill dû principalement à l'emplacement stratégique des magasins acquis.

### 5. CROSSAMERICA PARTNERS LP

Au 28 avril 2019, la société détient 100 % des titres de participation de l'unique membre du commandité, 100 % de ses droits de distribution incitatifs et 21,7 % des parts ordinaires en circulation de CAPL. À la suite de l'évaluation par la société de sa relation avec CAPL, la société a conclu qu'elle contrôle les opérations et les activités de la société en commandite même si elle ne détient pas la majorité des parts en circulation de CAPL. Par conséquent, la société consolide pleinement CAPL dans ses états financiers consolidés.

Les périodes comptables de CAPL ne coïncident pas avec celles de la société. Les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé, de la variation des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019 comprennent ceux de CAPL pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 (28 juin 2017 au 31 mars 2018 pour l'exercice terminé le 29 avril 2018), ajustés pour tenir compte des transactions importantes, le cas échéant. Le bilan consolidé au 28 avril 2019 inclut le bilan de CAPL au 31 mars 2019 (31 mars 2018 pour le bilan consolidé au 29 avril 2018), ajusté des transactions importantes, le cas échéant.

Toutes les transactions entre la société et CAPL sont éliminées dans les états financiers consolidés de la société. Ces transactions comprennent l'achat et la vente de carburant entre la société et CAPL, la charge de loyer facturée à la société par CAPL, les bénéfices découlant de la participation de CAPL au capital-actions de CST Fuel Supply, une filiale de la société, la quote-part de la société dans les distributions de parts ordinaires de CAPL et la quote-part de la société des revenus des droits de distribution incitatifs de CAPL. De plus, la société fournit à CAPL des services de gestion et des services de support corporatif et facture à CAPL des frais de gestion conformément aux modalités de l'« Amended and Restated Omnibus Agreement », en plus d'une allocation de certains éléments de rémunération incitative. Environ 78,3 % des résultats d'exploitation de CAPL sont attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice terminé le 28 avril 2019 (78,3 % pour l'exercice 2018). Par conséquent, les actionnaires de la société n'ont pas les droits sur une partie importante des résultats d'exploitation de CAPL. Le bénéfice attribuable aux autres détenteurs de parts de CAPL est présenté à titre de participation ne donnant pas le contrôle.

CAPL est une société en commandite du Delaware cotée en bourse et ses parts ordinaires sont inscrites à la Bourse de New York sous le symbole « CAPL ». Par conséquent, CAPL doit déposer ses rapports auprès de la « Securities and Exchange Commission » (« SEC ») des États-Unis, où l'on peut trouver des renseignements supplémentaires sur ses résultats d'exploitation préparés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, lesquels devraient être lus conjointement avec le tableau ci-dessous, qui résume les résultats d'exploitation et certaines données financières depuis le 28 juin 2017, lesquels sont conformes aux IFRS :

	1 <sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019	28 juin 2017 au 31 mars 2018
<b>États des résultats pour la période du<sup>(1)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	\$ 2 368,8	\$ 1 671,8
Marge brute	188,1	135,8
Frais d'exploitation totaux (excluant l'amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs)	89,3	75,1
Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs (notes 16 et 17)	143,5	61,1
Frais financiers nets	29,3	19,4
Perte avant impôts sur les bénéfices	(74,0)	(19,8)
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices	(2,8)	(28,6)
(Perte nette) bénéfice net	(71,2)	8,8
<b>États des flux de trésorerie pour la période du<sup>(1)</sup></b>		
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	\$ 86,8	\$ 30,4
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement (Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement, incluant 15,7 \$ et 13,3 \$ pour des distributions à la société, respectivement	(14,9)	(52,8)
	(67,3)	13,5
<b>Bilans au<sup>(1)</sup></b>		
	31 mars 2019	31 mars 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 6,3	\$ 1,7
Actif à court terme (excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	49,5	68,0
Actif à long terme	1 089,6	1 224,9
Passif à court terme	64,7	64,9
Passif à long terme	676,0	665,2

(1) Ajusté en fonction des transactions importantes, le cas échéant.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Entente visant l'échange d'actifs

Le 17 décembre 2018, la société a conclu une entente visant l'échange d'actifs avec CAPL en vertu de laquelle 192 magasins corporatifs Circle K aux États-Unis seront échangés contre les biens immobiliers actuellement détenus par CAPL pour 56 magasins corporatifs américains qui sont actuellement loués et exploités par la société aux termes d'un bail principal que CAPL a acheté antérieurement conjointement avec, ou de, CST, et 17 magasins corporatifs qui sont actuellement détenus et exploités par CAPL et établis dans le nord du Midwest des États-Unis. La valeur totale de cette entente s'élève à environ 185,0 \$. La société consolide pleinement les données de CAPL dans ses états financiers consolidés; par conséquent, la société prévoit qu'aucun gain ni perte ne découlera de ces transactions.

Au 28 avril 2019, aucun actif n'avait été échangé sous l'entente visant l'échange d'actifs.

Le 22 mai 2019, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la première transaction a été conclue pour une valeur approximative de 58,0 \$. Il est attendu que les transactions restantes seront complétées d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2020.

## 6. CESSIION D'ACTIVITÉS

### Cession de sites de commerces de détail

Le 5 février 2019, la société a vendu 19 sites de commerces de détail en Oregon et dans l'ouest de Washington pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 \$. La transaction a généré un gain de 17,3 \$ pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

Le 3 juillet 2018, la société a vendu à Irving Oil Ltd. 13 sites dans les provinces canadiennes de l'Atlantique pour une contrepartie en espèces d'environ 30,0 \$. La transaction a généré un gain de 4,5 \$ pour l'exercice terminé le 28 avril 2019. Ces magasins, qui continueront d'être exploités par la société, avaient précédemment été acquis par le biais de l'acquisition de CST.

### Statoil Fuel & Retail Marine AS

Le 27 novembre 2017, la société a conclu une entente pour la vente de 100 % de ses actions de Statoil Fuel & Retail Marine AS à St1 Norge AS. La transaction a été assujettie aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles. Par conséquent, au 29 avril 2018, les critères de sa classification à titre d'actifs détenus en vue de la vente avaient été atteints. La contribution des activités de vente de carburant pour le secteur maritime de la société à chacun des postes de son bilan consolidé au 29 avril 2018 a été regroupée aux postes Actifs détenus en vue de la vente et Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente et correspond au montant le moins élevé entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, la société a finalisé la cession de ses activités de vente de carburant pour le secteur maritime par l'entremise d'une convention d'achat d'actions en vertu de laquelle St1 Norge AS a acquis 100 % des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail Marine AS. Le produit total de la cession s'est élevé à 24,3 \$. La société a reconnu un gain sur disposition de 3,2 \$ en lien avec cette transaction. La cession a aussi généré le transfert aux résultats d'un gain sur redressements cumulés de conversion de devises de 0,8 \$. Ces gains sont inclus dans la section Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs dans l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2019.

## 7. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	2019	2018 (ajusté, note 2)
Participation dans des coentreprises	\$ 134,5	\$ 138,0
Participation dans des entreprises associées	1,5	1,4
	<b>136,0</b>	<b>139,4</b>

Le placement de la société dans ses coentreprises et entreprises associées, dont aucune n'est individuellement significative pour la société, est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net et le résultat global de ses coentreprises et entreprises associées :

	2019	2018
Bénéfice net et résultat global des coentreprises	\$ 23,2	\$ 31,9
Bénéfice net et résultat global des entreprises associées	0,2	0,1
	<b>23,4</b>	<b>32,0</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Coût des ventes	49 922,7	43 282,9
Frais de vente	5 852,6	5 160,3
Frais d'administration	758,4	805,4
Autres frais d'exploitation	95,0	108,9
Frais d'exploitation totaux	<u>6 706,0</u>	<u>6 074,6</u>

Les dépenses présentées ci-dessus comprennent des frais de location de 416,8 \$ (412,8 \$ en 2018), déduction faite des revenus de sous-location de 28,7 \$ (25,8 \$ en 2018).

	2019	2018
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	2 373,4	1 991,7
Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	280,1	260,6
Avantages sociaux futurs (note 27)	126,0	107,1
Primes de départ	10,0	4,9
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 25)	15,4	8,5
	<u>2 804,9</u>	<u>2 372,8</u>

### 9. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	14,5	12,7
Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions	9,5	7,0
Avantages sociaux futurs (note 27)	2,9	2,8
	<u>26,9</u>	<u>22,5</u>

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et de la haute direction.

### 10. FRAIS FINANCIERS NETS

	2019	2018
	\$	\$
Frais financiers		
Dépenses d'intérêts		
Intérêts sur la dette à long terme	259,0	214,9
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-financement	28,5	28,2
Charge de désactualisation des provisions (note 22)	20,4	17,2
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires	3,2	19,1
Intérêts nets sur les régimes à prestations définies (note 27)	1,8	2,4
Autres charges financières	25,8	14,0
	<u>338,7</u>	<u>295,8</u>
Revenus financiers		
Intérêts sur les dépôts bancaires	(5,0)	(5,0)
Autres revenus financiers	(8,3)	(3,9)
	<u>(13,3)</u>	<u>(8,9)</u>
(Gain) perte de change	(5,3)	48,4
Frais financiers nets	<u>320,1</u>	<u>335,3</u>

### 11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Charge d'impôt sur les bénéfices exigible	279,2	265,9
Charge (recouvrement) d'impôt différé	91,7	(209,8)
	<u>370,9</u>	<u>56,1</u>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada <sup>(a)</sup>	26,67	26,77
Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions	(4,59)	0,31
Incidence des variations des taux d'imposition	(0,23)	(22,73)
Autres écarts permanents	(4,93)	(1,11)
Taux d'imposition effectif	<u>16,92</u>	<u>3,24</u>

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2019				
	Solde au 29 avril 2018	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions et dispositions d'entreprises (note 4)	Solde au 28 avril 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	1,2	(7,9)	(1,8)	0,5	(8,0)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(2,0)	(0,1)	(0,3)	-	(2,4)
Immobilisations incorporelles	25,0	(5,0)	0,3	-	20,3
Goodwill	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Frais reportés	18,9	7,8	(1,2)	-	25,5
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	3,4	16,5	(5,3)	-	14,6
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,2	6,8	(0,4)	-	7,6
Crédits reportés	(4,6)	(1,1)	(1,1)	-	(6,8)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	-	3,2	(0,2)	-	3,0
Perte de change non réalisée	14,4	2,6	15,7	-	32,7
	<u>57,5</u>	<u>22,7</u>	<u>5,7</u>	<u>0,5</u>	<u>86,4</u>
<b>Passifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	841,8	126,3	(16,7)	-	951,4
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(14,2)	(52,1)	(6,7)	-	(73,0)
Immobilisations incorporelles	53,8	(7,4)	(2,4)	-	44,0
Goodwill	174,4	62,9	(1,6)	-	235,7
Frais reportés	(56,3)	(16,8)	(1,1)	-	(74,2)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(51,0)	77,8	23,1	-	49,9
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(58,2)	(28,4)	3,0	-	(83,6)
Crédits reportés	(46,8)	(4,8)	0,4	-	(51,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	-	28,8	(2,0)	-	26,8
(Perte) gain de change non réalisée	37,2	(49,2)	-	-	(12,0)
Placement	38,0	(14,2)	-	-	23,8
Autres	8,0	(8,5)	-	-	(0,5)
	<u>926,7</u>	<u>114,4</u>	<u>(4,0)</u>	<u>-</u>	<u>1 037,1</u>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

	2018 (ajusté, note 2)				
	Solde au 30 avril 2017	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions et dispositions d'entreprises (note 4)	Solde au 29 avril 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	21,1	(19,9)	-	-	1,2
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	16,5	(18,5)	-	-	(2,0)
Immobilisations incorporelles	-	25,0	-	-	25,0
Goodwill	(4,0)	4,0	-	-	-
Frais reportés	3,7	14,9	0,3	-	18,9
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	-	1,4	2,0	-	3,4
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1,8	(0,6)	-	-	1,2
Crédits reportés	(7,3)	2,7	-	-	(4,6)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	-	0,2	(0,2)	-	-
Perte (gain) de change non réalisé(e)	1,8	14,6	(2,0)	-	14,4
Autres	6,1	(22,9)	16,8	-	-
	<u>39,7</u>	<u>0,9</u>	<u>16,9</u>	<u>-</u>	<u>57,5</u>
<b>Passifs d'impôts différés</b>					
Immobilisations corporelles	742,1	(167,0)	8,4	258,3	841,8
Goodwill	94,2	79,8	-	0,4	174,4
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(130,2)	109,7	(0,1)	6,4	(14,2)
Immobilisations incorporelles	81,7	(39,6)	2,5	9,2	53,8
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(63,5)	15,8	(0,3)	(10,2)	(58,2)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(34,0)	(13,6)	5,7	(9,1)	(51,0)
Frais reportés	(2,7)	(125,4)	0,1	71,7	(56,3)
Crédits reportés	(17,7)	(12,4)	0,1	(16,8)	(46,8)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	69,0	(69,0)	-	-	-
Placement	-	(20,9)	(1,4)	60,3	38,0
Gain de change non réalisée	15,8	18,4	3,0	-	37,2
Autres	(6,6)	15,3	3,2	(3,9)	8,0
	<u>748,1</u>	<u>(208,9)</u>	<u>21,2</u>	<u>366,3</u>	<u>926,7</u>

Le 22 décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi intitulée « U.S. Tax Cuts and Jobs Act », mieux connue comme la réforme fiscale des États-Unis, qui a fait réduire le taux d'imposition fédéral à 21,0 % par rapport au taux précédent de 35,0 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société a comptabilisé une réduction d'impôts nette de 288,3 \$ pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, découlant principalement de la réévaluation des soldes d'impôts différés de la société résultant du nouveau taux d'imposition statutaire fédéral américain, en partie compensée par la « Deemed Repatriation Transition Tax » (« impôt de transition »).

Les pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés s'établissaient à 1 272,5 \$ au 28 avril 2019 (783,3 \$ au 29 avril 2018), dont une tranche de 554,2 \$ qui sera reprise par le biais des autres éléments du résultat global (321,0 \$ au 29 avril 2018).

De ces montants, une tranche d'environ 705,6 \$ n'avait pas de date d'échéance au 28 avril 2019 (479,3 \$ au 29 avril 2018). Les pertes en capital nettes peuvent être reportées prospectivement indéfiniment et ne peuvent être utilisées qu'à l'égard de gains en capital imposables futurs. Les autres pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles viendront à échéance comme suit :

	\$
Moins de un an	-
Un à deux ans	9,5
Deux à trois ans	6,4
Trois à quatre ans	26,5
Quatre à cinq ans	231,8
Cinq à dix ans	15,9
Dix à vingt ans	276,8
	<u>566,9</u>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables advenant un rapatriement des bénéfices non répartis de certaines filiales étrangères n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 2 685,1 \$ (2 177,7 \$ en 2018).

### 12. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2019	2018 (ajusté, note 2)
Bénéfice net disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>\$ 1 833,9</u>	<u>\$ 1 670,6</u>
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	564 289	566 090
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	766	788
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	<u>565 055</u>	<u>566 878</u>
Bénéfice net de base par action disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>3,25</u>	<u>2,95</u>
Bénéfice net dilué par action disponible aux détenteurs d'actions des catégories A et B	<u>3,25</u>	<u>2,95</u>

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2019, 161 768 options d'achat d'actions ont été exclues compte tenu de leur effet antidilutif (315 938 options d'achat d'actions exclues en 2018).

Pour l'exercice 2019, le conseil a déclaré des dividendes totalisant 45,00 ¢ CA par action (37,00 ¢ CA par action en 2018).

### 13. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

#### Variations du fonds de roulement hors caisse

	2019	2018
Débiteurs	<u>\$ 40,2</u>	<u>\$ (299,7)</u>
Stocks	(126,3)	(204,5)
Frais payés d'avance	14,8	(14,4)
Créditeurs et charges à payer	205,9	343,9
Impôts sur les bénéfices à payer	<u>(55,1)</u>	<u>(32,0)</u>
	<u>79,5</u>	<u>(206,7)</u>

#### Changement en lien avec la dette découlant des activités de financement

	2019		2018 (ajusté, note 2)	
	Obligations en vertu de contrats de location-financement et autres dettes	Dette à long terme, excluant les obligations en vertu de contrats de location-financement et les autres dettes	Obligations en vertu de contrats de location-financement et autres dettes	Dette à long terme, excluant les obligations en vertu de contrats de location-financement et les autres dettes
Solde au début de l'exercice	\$ 372,2	\$ 8 534,5	\$ 304,7	\$ 3 050,2
<b>Flux de trésorerie</b>				
(Diminution) augmentation nette des dettes à long terme	(52,2)	(1 767,0)	(42,9)	4 882,9
Remboursement d'emprunts pris en charge à l'acquisition de CST (note 4)	-	-	-	(1 075,9)
<b>Variations des éléments hors trésorerie</b>				
Nouvelles obligations en vertu de contrats de location-financement, déduction faite des cessions	29,6	-	29,2	-
Acquisitions d'entreprises	-	-	63,2	1 520,4
Variation de la juste valeur de swaps connexes	-	2,9	-	(6,8)
Amortissement des frais de financement	-	8,3	-	6,9
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	(0,7)	-
Effet des fluctuations du taux de change	(16,0)	(160,9)	18,7	156,8
Solde à la fin de l'exercice	<u>333,6</u>	<u>6 617,8</u>	<u>372,2</u>	<u>8 534,5</u>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Variation des autres passifs financiers nets découlant des activités de financement

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	171,7	304,1
<b>Flux de trésorerie</b>		
Règlement d'instruments financiers dérivés	3,0	(81,3)
<b>Variations des éléments hors trésorerie</b>		
Variation de la juste valeur	84,0	(51,1)
Solde à la fin de l'exercice	<u>258,7</u>	<u>171,7</u>

### 14. DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir <sup>(a)</sup>	846,9	989,7
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit <sup>(a)</sup>	801,8	784,4
Provision pour pertes sur créances	(30,8)	(31,0)
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir – nets	<u>1 617,9</u>	<u>1 743,1</u>
Autres débiteurs	246,0	264,0
Provision pour pertes sur créances	-	(0,7)
	<u>1 863,9</u>	<u>2 006,4</u>

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 338,1 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer en raison d'accords de compensation (313,4 \$ au 29 avril 2018).

Le tableau qui suit présente l'âge des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir sur une base brute de même que l'âge des provisions pour pertes sur créances attendues en fonction du taux de perte attendu pour l'exercice terminé le 28 avril 2019 :

	Valeur comptable		Provision pour	
	brute	Taux de perte attendu	perte	
	\$	%	\$	
Courants	1 460,1	0,1	1,6	
En souffrance depuis 1-30 jours	94,6	0,5	0,5	
En souffrance depuis 31-60 jours	17,9	1,7	0,3	
En souffrance depuis 61-90 jours	15,1	8,6	1,3	
En souffrance depuis 91 jours et plus	61,0	44,4	27,1	
	<u>1 648,7</u>		<u>30,8</u>	

Le tableau qui suit présente l'âge des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir non dépréciés pour l'exercice terminé le 29 avril 2018 :

	2018
	\$
Courants	1 554,6
En souffrance depuis 1-30 jours	128,8
En souffrance depuis 31-60 jours	16,0
En souffrance depuis 61-90 jours	21,2
En souffrance depuis 91 jours et plus	22,5
	<u>1 743,1</u>

Le mouvement de la provision pour perte sur créances s'établit comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	31,7	27,4
Provision pour perte sur créances, déduction faite du solde de début inutilisé	11,3	9,7
Créances radiées au cours de l'exercice	(10,0)	(7,7)
Effet des fluctuations du taux de change	(2,2)	2,3
Solde à la fin de l'exercice	<u>30,8</u>	<u>31,7</u>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 15. STOCKS

	2019	2018
	\$	\$
Marchandises	782,7	762,0
Carburant pour le transport routier	665,2	594,3
Autres	19,8	12,7
	<u>1 467,7</u>	<u>1 369,0</u>

Les montants des coûts des ventes présentés dans les états consolidés des résultats sont presque entièrement composés des stocks comptabilisés à titre de frais.

### 16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtisse	Équipements <sup>(b)</sup>	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Exercice terminé le 28 avril 2019</b>					
Valeur comptable nette au début	3 917,2	3 306,6	3 768,7	293,3	11 285,8
Ajouts	23,6	98,0	1 060,6	36,0	1 218,2
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	4,8	3,2	-	10,1
Dispositions	(52,1)	(47,6)	(87,7)	(4,0)	(191,4)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(12,7)	(273,7)	(553,3)	(69,6)	(909,3)
Reclassements	47,7	96,1	(245,3)	101,5	-
Effet des fluctuations du taux de change	(97,6)	(88,8)	(93,3)	(3,8)	(283,5)
<b>Valeur comptable nette à la fin<sup>(a)</sup></b>	<b>3 828,2</b>	<b>3 095,4</b>	<b>3 852,9</b>	<b>353,4</b>	<b>11 129,9</b>
<b>Au 28 avril 2019</b>					
Coût	3 866,4	4 382,2	6 368,2	828,6	15 445,4
Amortissement et perte de valeur cumulés	(38,2)	(1 286,8)	(2 515,3)	(475,2)	(4 315,5)
<b>Valeur comptable nette<sup>(a)</sup></b>	<b>3 828,2</b>	<b>3 095,4</b>	<b>3 852,9</b>	<b>353,4</b>	<b>11 129,9</b>
Portion relative aux contrats de location-financement	143,2	105,2	58,1	-	306,5
<b>Exercice terminé le 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>					
Valeur comptable nette au début	2 619,5	2 060,8	2 574,3	256,8	7 511,4
Ajouts	33,9	141,0	1 024,6	9,0	1 208,5
Acquisitions d'entreprises (note 4)	1 215,0	1 208,2	821,0	45,5	3 289,7
Dispositions	(41,1)	(53,5)	(59,9)	(1,4)	(155,9)
Dépense d'amortissement	(9,8)	(278,5)	(446,6)	(57,6)	(792,5)
Reclassements	5,7	157,7	(199,8)	36,4	-
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	-	(2,9)	(17,5)	-	(20,4)
Effet des fluctuations du taux de change	94,0	73,8	72,6	4,6	245,0
<b>Valeur comptable nette à la fin<sup>(a)</sup></b>	<b>3 917,2</b>	<b>3 306,6</b>	<b>3 768,7</b>	<b>293,3</b>	<b>11 285,8</b>
<b>Au 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>					
Coût	3 944,6	4 391,4	5 994,1	724,9	15 055,0
Amortissement et perte de valeur cumulés	(27,4)	(1 084,8)	(2 225,4)	(431,6)	(3 769,2)
<b>Valeur comptable nette<sup>(a)</sup></b>	<b>3 917,2</b>	<b>3 306,6</b>	<b>3 768,7</b>	<b>293,3</b>	<b>11 285,8</b>
Portion relative aux contrats de location-financement	147,4	122,8	60,1	-	330,3

(a) La valeur comptable nette au 28 avril 2019 inclut un montant de 818,2 \$ relatif aux constructions en cours (677,5 \$ au 29 avril 2018).

(b) Pour l'exercice terminé le 28 avril 2019, une dépense de perte de valeur de 13,0 \$ a été constatée pour cette catégorie au poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et des autres actifs à l'état des résultats consolidés (néant pour l'exercice terminé le 29 avril 2018).

### 17. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Goodwill

	2019	2018
	\$	(ajusté, note 2) \$
Coût au début de l'exercice	5 845,8	2 370,2
Perte de valeur relative au goodwill de CAPL	(55,0)	-
Cession d'activités (note 6)	(25,5)	-
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,2	3 394,7
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	-	(4,4)
Effet des fluctuations du taux de change	(84,4)	85,3
<b>Coût à la fin de la période</b>	<b>5 683,1</b>	<b>5 845,8</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels <sup>(a)</sup>	Contrats d'approvisionnement en carburant	Contrats de location favorables	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Exercice terminé le 28 avril 2019</b>							
Valeur comptable nette au début	275,3	75,2	177,7	297,9	129,7	92,2	1 048,0
Ajouts	-	0,2	41,6	-	-	4,9	46,7
Acquisitions d'entreprises (note 4)	-	-	-	-	-	0,3	0,3
Dispositions	(0,8)	-	(0,5)	(1,2)	(1,5)	(0,8)	(4,8)
Loyer et dépense d'amortissement	(10,9)	(12,3)	(37,4)	(28,9)	(19,4)	(8,2)	(117,1)
Reclassements	-	-	(0,9)	0,1	(0,1)	0,9	-
Effet des fluctuations du taux de change	(8,0)	(2,1)	(10,1)	-	(4,2)	(4,3)	(28,7)
<b>Valeur comptable nette à la fin</b>	<b>255,6</b>	<b>61,0</b>	<b>170,4</b>	<b>267,9</b>	<b>104,5</b>	<b>85,0</b>	<b>944,4</b>
<b>Au 28 avril 2019</b>							
Coût	295,3	149,7	335,6	360,7	152,0	199,2	1 492,5
Amortissement cumulé	(39,7)	(88,7)	(165,2)	(92,8)	(47,5)	(114,2)	(548,1)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>255,6</b>	<b>61,0</b>	<b>170,4</b>	<b>267,9</b>	<b>104,5</b>	<b>85,0</b>	<b>944,4</b>
<b>Exercice terminé le 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>							
Valeur comptable nette au début	284,4	38,8	160,4	9,4	93,8	83,3	670,1
Ajouts	-	0,1	31,4	-	-	0,4	31,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	25,3	45,0	11,0	315,2	47,8	8,1	452,4
Dispositions	(1,5)	-	(0,5)	(2,8)	(1,6)	(0,1)	(6,5)
Loyer et dépense d'amortissement	(41,5)	(10,8)	(33,1)	(23,9)	(15,8)	(7,9)	(133,0)
Effet des fluctuations du taux de change	8,6	2,1	8,5	-	5,5	8,4	33,1
<b>Valeur comptable nette à la fin</b>	<b>275,3</b>	<b>75,2</b>	<b>177,7</b>	<b>297,9</b>	<b>129,7</b>	<b>92,2</b>	<b>1 048,0</b>
<b>Au 29 avril 2018 (ajusté, note 2)</b>							
Coût	305,2	158,4	315,6	364,4	162,9	208,0	1 514,5
Amortissement cumulé	(29,9)	(83,2)	(137,9)	(66,5)	(33,2)	(115,8)	(466,5)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>275,3</b>	<b>75,2</b>	<b>177,7</b>	<b>297,9</b>	<b>129,7</b>	<b>92,2</b>	<b>1 048,0</b>

(a) La valeur comptable nette au 28 avril 2019 comprend 14,5 \$ relatif aux logiciels en cours (13,7 \$ au 29 avril 2018).

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 est la suivante :

	2019		2018	
UGT	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill (ajusté, note 2)
	\$	\$	\$	\$
Canada	-	773,8	-	829,1
États-Unis	185,4	4 313,1	185,2	4 320,7
CAPL <sup>(a)</sup>	-	73,2	-	128,5
Scandinavie	59,5	444,6	64,7	482,4
Europe centrale et Europe de l'Est	26,0	11,7	28,4	12,6
Irlande	-	66,7	-	72,5
	<b>270,9</b>	<b>5 683,1</b>	<b>278,3</b>	<b>5 845,8</b>

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'une perte de valeur cumulée de 55,0 \$ au 28 avril 2019 (néant au 29 avril 2018).

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis sont la marque de commerce Circle K et les licences, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée pour les UGT de la Scandinavie et de l'Europe centrale et Europe de l'Est est le logo de la gouttelette, qui devrait procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de la Scandinavie regroupe les activités de la Norvège, de la Suède et du Danemark tandis que l'UGT de l'Europe centrale et Europe de l'Est regroupe les activités de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne et de la Russie.

Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La société utilise une approche basée sur les multiples du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (« BAIIA », une mesure non conforme aux IFRS) de sociétés comparables (niveau 3) allant de 8,7 x à 11,3 x pour établir ces valeurs. Pour CAPL, la société a employé une approche fondée sur sa capitalisation boursière (niveau 1) et les flux de trésorerie actualisés de ses droits de distribution incitatifs (niveau 3).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill. En raison de la diminution de la capitalisation boursière de l'UGT de CAPL, qui est entièrement incluse dans la zone géographique des États-Unis, ainsi que de la diminution de la juste valeur des droits de distribution incitatifs, une perte de valeur sur le goodwill de 55,0 \$ a été enregistrée au poste Amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles, goodwill, immobilisations incorporelles et autres actifs à l'état des résultats consolidés.

Au moment où le test de dépréciation du goodwill a été effectué, la valeur recouvrable de la part de la société dans l'UGT de CAPL s'établissait à 157,3 \$ et la perte de valeur enregistrée a réduit à 73,2 \$ la valeur comptable du goodwill lié à l'UGT CAPL. Cette valeur recouvrable de l'UGT CAPL a été déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui inclut la participation de la société dans la capitalisation boursière de CAPL (niveau 1) ainsi que la valeur actualisée des flux de trésorerie de ses droits de distribution incitatifs (niveau 3).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie de la participation de la société dans la capitalisation boursière de CAPL a été déterminée en utilisant les données observables suivantes :

Valeur de clôture des parts ordinaires de CAPL au 23 juillet 2018, date du test de dépréciation annuel du goodwill.	17,41 \$
Nombre de parts ordinaires en circulation au 22 juillet 2018	34 433 574
% de détention par la société des parts ordinaires de CAPL au 22 juillet 2018	21,7 %

Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, chaque tranche de 1,00 \$ de diminution dans la valeur des parts ordinaires de CAPL aurait généré une augmentation de 7,5 \$ sur la perte de valeur enregistrée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie des droits de distribution incitatifs a été déterminée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs basés sur le plan stratégique de CAPL qui a été élaboré par sa direction et qui est fondé sur l'expérience passée. Les hypothèses clés qui suivent ont été utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des droits de distribution incitatifs et aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation utilisée :

Ratio annuel de Flux de trésorerie distribuables/Distributions totales <sup>(a)</sup>	1,1 x à 1,2 x
Ratio de financement Dette/Capitaux propres lié aux acquisitions d'entreprises <sup>(b)</sup>	57/43
Taux d'actualisation <sup>(c)</sup>	12,5 %
Période de projection des flux de trésorerie	4 ans

### (a) Ratio annuel de Flux de trésorerie distribuables/Distributions totales

Basé sur l'expérience passée ainsi que les attentes de la direction pour le futur. Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 0,01 x pour chacune des années aurait augmenté de 1,8 \$ la perte de valeur enregistrée.

### (b) Ratio de financement Dette/Capitaux propres lié aux acquisitions d'entreprises

Basé sur l'expérience passée ainsi que les attentes de la direction pour le futur. Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une diminution de 5,00 % dans le financement par émission de Dette (augmentation de 5,00 % dans le financement par émission de Capitaux propres) aurait augmenté de 2,0 \$ la perte de valeur enregistrée.

### (c) Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation utilisé reflète les risques spécifiques relatifs à l'UGT CAPL ainsi qu'à sa zone géographique. Toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1,00 % du taux d'actualisation aurait augmenté de 2,4 \$ la perte de valeur enregistrée.

### Taux de croissance annuel du BAIIA de CAPL

En plus des hypothèses clés ci-dessus, en établissant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des droits de distribution incitatifs, la société a considéré un taux de croissance annuel du BAIIA de CAPL qui a été déterminé en prenant en considération la croissance organique, la croissance générée par les acquisitions d'entreprises ainsi que des synergies.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 18. AUTRES ACTIFS

	2019	2018
	\$	\$
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 22)	75,5	77,9
Actifs de rémunération différée	49,1	40,9
Actifs au titre des prestations définies (note 27)	36,6	46,1
Contrat de dépôt indexé (incluant un swap sur rendement total intégré en 2018) (note 28)	39,7	29,9
Paiements incitatifs différés	38,2	34,5
Dépôts	14,9	18,3
Autres	52,6	55,5
	<b>306,6</b>	<b>303,1</b>

### 19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer <sup>(a)</sup>	2 550,1	2 461,6
Taxes à payer	767,0	748,4
Salaires et avantages afférents	275,8	259,8
Autres	324,2	339,4
	<b>3 917,1</b>	<b>3 809,2</b>

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 261,6 \$ de montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et de 76,5 \$ de comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir en raison d'accords de compensation (229,8 \$ et 83,6 \$, respectivement, au 29 avril 2018).

### 20. DETTE À LONG TERME

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains <sup>(a)</sup>	3 379,9	3 373,6
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens <sup>(a)</sup>	1 774,5	1 857,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026 <sup>(b)</sup>	831,2	900,7
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société, échéant en avril 2024 <sup>(c)</sup>	514,8	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026 <sup>(d)</sup>	77,4	83,9
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains, échéant en décembre 2023 <sup>(e)</sup>	40,0	1 397,4
Facilité d'acquisition <sup>(f)</sup>	-	412,1
Ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL <sup>(c)</sup>	-	509,5
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location financement, au taux moyen de 8,689 %, remboursables à différentes dates jusqu'en 2070, et autres dettes	333,6	372,2
	<b>6 951,4</b>	<b>8 906,7</b>
Portion à court terme de la dette à long terme	1 310,7	44,5
	<b>5 640,7</b>	<b>8 862,2</b>

#### (a) Billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens et en dollars américains

Au 28 avril 2019, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 2 400,0 \$ CA ainsi que des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 3 400,0 \$, répartis comme suit :

	Montant nominal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif au 28 avril 2019	Dates de paiement des intérêts
Tranche 2 – Émission du 1 <sup>er</sup> novembre 2012	450,0 \$ CA	1 <sup>er</sup> novembre 2019	3,319 %	3,404 %	1 <sup>er</sup> mai et 1 <sup>er</sup> novembre
Tranche 3 – Émission du 1 <sup>er</sup> novembre 2012	250,0 \$ CA	1 <sup>er</sup> novembre 2022	3,899 %	3,963 %	1 <sup>er</sup> mai et 1 <sup>er</sup> novembre
Tranche 4 – Émission du 21 août 2013	300,0 \$ CA	21 août 2020	4,214 %	4,317 %	21 août et 21 février
Tranche 5 – Émission du 2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,600 %	3,649 %	2 juin et 2 décembre
Tranche 6 – Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2022	2,700 %	2,819 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 7 – Émission du 26 juillet 2017	700,0 \$ CA	26 juillet 2024	3,056 %	3,133 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 8 – Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,550 %	3,642 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 9 – Émission du 26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,500 %	4,576 %	26 juillet et 26 janvier
Tranche 10 – Émission du 14 décembre 2017	600,0 \$	13 décembre 2019	2,350 %	2,557 %	13 juin et 13 décembre
Tranche 11 – Émission du 14 décembre 2017	300,0 \$	13 décembre 2019	Taux LIBOR trois mois majoré de 0,500 %	3,358 %	13 juin, 13 septembre, 13 décembre et 13 mars

Les billets libellés en dollars canadiens émis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, le 2 juin 2015 et le 26 juillet 2017 sont liés à des swaps de taux d'intérêt multidevises, et les billets à taux d'intérêt fixe de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 14 décembre 2017 sont assujettis à des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable (note 21).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

En outre, une partie des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 26 juillet 2017 étaient assujettis à des accords de fixation de taux en prévision de leur émission. Le règlement des accords de fixation de taux d'intérêt le 20 juillet 2017 a donné lieu à une perte qui a été comptabilisée au cumul des autres éléments du résultat global et est amortie sur la durée des billets correspondants de premier rang non garantis libellés en dollars américains émis le 26 juillet 2017 comme un ajustement des dépenses d'intérêts connexes.

Le 28 mai 2019, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a remboursé 150,0 \$ de la tranche 11 de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains.

### **(b) Billets de premier rang non garantis, libellés en euros**

Au 28 avril 2019, la société avait des billets de premier rang non garantis, libellés en euros, pour un montant total de 750,0 €, dont le taux de coupon est de 1,875 % et échéant le 6 mai 2026. L'intérêt est payable annuellement le 6 mai et le taux effectif est de 1,944 %.

### **(c) Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL, sans recours contre la société**

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, CAPL a entièrement remboursé une convention de crédit sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains d'un montant maximal de 650,0 \$ en vertu de laquelle des crédits de sécurité pouvaient faire l'objet de prélèvements pouvant atteindre 25,0 \$ et des lettres de garantie pouvaient être émises jusqu'à un montant total de 45,0 \$ (l'« ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL »). La même journée, CAPL a conclu une nouvelle convention de crédit sous la forme d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains d'un montant maximal de 750,0 \$ venant à échéance le 25 avril 2024 en vertu de laquelle des crédits de sécurité peuvent faire l'objet de prélèvements pouvant atteindre 35,0 \$ et des lettres de garantie peuvent être émises jusqu'à un montant total de 65,0 \$ (la « facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL »). Cette facilité a remplacé l'ancienne facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang libellée en dollars américains de CAPL et elle est sans recours contre la société.

Au 28 avril 2019, le taux d'intérêt effectif était de 4,730 % (4,740 % au 29 avril 2018) et CAPL était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

### **(d) Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes**

Au 28 avril 2019, la société avait des billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, pour un montant total de 675,0 NOK, dont le taux de coupon est de 3,850 % et échéant le 18 février 2026. L'intérêt est payable semestriellement les 20 avril et 20 octobre de chaque année et le taux effectif est de 3,927 %.

### **(e) Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti**

Au 28 avril 2019, la société avait une convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 2 525,0 \$. La facilité de crédit était disponible sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) en euros et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable; et
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 115,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêts à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon la cote de crédit de la société, étaient appliqués sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées étaient établis en fonction de la cote de crédit de la société également. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Le 9 novembre 2018, l'échéance de ce crédit d'exploitation a été prolongée jusqu'en décembre 2023 et le montant maximum disponible sur la ligne de crédit non garantie a été augmenté de 50,0 \$ à 115,0 \$.

Au 28 avril 2019, le crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti était inutilisé (1 370,4 \$ d'emprunt à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,236 % au 29 avril 2018) et la société avait 40,0 \$ d'emprunt sur la ligne de crédit non garantie (27,0 \$ au 29 avril 2018) portant intérêts à 5,625 %. La société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018  
(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### (f) Facilité d'acquisition

La société a remboursé la totalité de la tranche C de la facilité d'acquisition au cours de l'exercice 2019.

#### Facilité de crédit non renouvelable non garantie libellée en dollars américains

Le 28 novembre 2018, la société a conclu une nouvelle convention de crédit consistant en une facilité de crédit non garantie non renouvelable d'un montant maximal total de 213,5 \$, venant à échéance le 27 juin 2020.

La facilité de crédit non renouvelable non garantie était disponible uniquement pour le remboursement d'une tranche des sommes impayées pour le capital, les intérêts et les frais liés à la facilité d'acquisition. La facilité de crédit non renouvelable non garantie était disponible en dollars américains par le biais de prêts portant intérêt au taux de base américain ou au taux LIBOR majoré de 0,850 %.

La société a remboursé en totalité la facilité de crédit non garantie non renouvelable le 26 avril 2019.

#### Crédit d'exploitation F à terme renouvelable non garanti

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a annulé son crédit d'exploitation F à terme renouvelable non garanti, lequel était non utilisé au 29 avril 2018.

#### Facilités de découvert bancaire

La société avait accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 65,2 \$ au 28 avril 2019 (165,4 \$ au 29 avril 2018). Au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018, elles étaient inutilisées.

#### Lettres de garantie

Au 28 avril 2019, la société disposait de lettres de garantie en circulation liées à ses propres activités de 81,0 \$ (97,9 \$ au 29 avril 2018), dont 12,6 \$ (16,1 \$ au 29 avril 2018) se portaient en réduction des fonds disponibles en vertu du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti.

## 21. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT ET MULTIDEVISES

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt multidevise lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains une portion de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Reçoit – Nominal	Reçoit – Taux	Paie – Nominal	Paie – Taux	Échéance	Juste valeur au (note 28)	
					28 avril 2019	29 avril 2018
					\$	\$
2 100,0 \$ CA	De 3,056 % à 3,899 %	1 829,3 \$ US	De 2,733 % à 3,870 %	Du 1 <sup>er</sup> novembre 2019 au 2 juin 2025	250,1	166,7
<b>Portion à court terme des passifs financiers</b>					<b>115,0</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs financiers à long terme</b>					<b>135,1</b>	<b>166,7</b>

Ces ententes sont désignées à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis.

En plus des ententes présentées dans le tableau ci-dessus, la société conclut à l'occasion des swaps de taux d'intérêt multidevise à court terme. Au 28 avril 2019, la société ne prenait part à aucune de ces ententes. Au 29 avril 2018, ces ententes avaient une juste valeur de 1,8 \$, constatée dans les Autres actifs financiers à court terme.

En outre, la société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de convertir synthétiquement la tranche 10 de ses billets de premier rang non garantis à taux d'intérêt fixe libellés en dollars américains en billets à taux d'intérêt variable. Ces ententes sont entrées en vigueur le 14 décembre 2017 et elles viennent toutes à échéance le 13 décembre 2019.

Montant nominal	Reçoit – Taux	Paie – Taux	Juste valeur au (note 28)	
			29 avril 2018	29 avril 2018
\$ 600,0	2,350 %	Taux LIBOR trois mois majoré de taux se situant entre 0,350 % et 0,355 %	\$ 3,9	\$ 6,8

Ces ententes sont désignées à titre d'instrument de couverture de la juste valeur des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains de la société émis le 14 décembre 2017, ayant une valeur comptable de 595,4 \$ et étant présenté à la Portion à court terme de la dette à long terme au bilan consolidé au 28 avril 2019. Cette valeur comptable inclut un montant cumulé d'ajustement de couverture de la juste valeur de 3,9 \$ et aucune inefficacité n'a été reconnue durant l'exercice terminé le 28 avril 2019 en lien avec cette désignation de couverture de la juste valeur.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 22. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <sup>(a)</sup>	Provision pour coûts environnementaux <sup>(b)</sup>	Provision pour restructuration <sup>(c)</sup>	Provision pour indemnités d'accidents de travail <sup>(d)</sup>	Obligation relative à la responsabilité civile <sup>(d)</sup>	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>2019</b>							
Solde au début de l'exercice	465,9	180,1	20,4	44,1	36,0	43,6	790,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Passifs engagés	2,7	14,4	10,5	23,5	27,5	4,2	82,8
Passifs réglés	(5,4)	(19,8)	(14,2)	(25,6)	(24,5)	(11,0)	(100,5)
Charge de désactualisation	18,2	1,6	-	0,5	0,1	-	20,4
Renversement de provisions	(4,9)	(6,8)	(1,0)	(0,1)	(0,1)	(2,8)	(15,7)
Révision d'estimations	(5,8)	1,4	-	(1,4)	3,3	-	(2,5)
Effet des fluctuations du taux de change	(18,7)	(4,2)	(0,8)	(0,3)	-	(0,7)	(24,7)
Solde à la fin de l'exercice	452,2	166,7	14,9	40,7	42,3	33,3	750,1
Portion à court terme	72,1	47,4	14,3	12,5	8,7	5,0	160,0
Portion à long terme	380,1	119,3	0,6	28,2	33,6	28,3	590,1
<b>2018 (ajusté, note 2)</b>							
Solde au début de l'exercice	368,1	159,2	12,5	35,3	35,4	9,4	619,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	75,8	29,9	-	4,9	3,3	33,8	147,7
Passifs engagés	3,1	9,1	56,9	26,0	19,5	4,6	119,2
Passifs réglés	(7,3)	(10,1)	(49,7)	(21,7)	(18,0)	(4,4)	(111,2)
Charge de désactualisation	15,8	0,8	-	0,5	0,1	-	17,2
Renversement de provisions	(6,0)	(7,7)	-	-	(0,1)	(0,6)	(14,4)
Révision d'estimations	3,3	(4,3)	-	(1,2)	(4,2)	-	(6,4)
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente	(0,6)	-	-	-	-	-	(0,6)
Effet des fluctuations du taux de change	13,7	3,2	0,7	0,3	-	0,8	18,7
Solde à la fin de l'exercice	465,9	180,1	20,4	44,1	36,0	43,6	790,1
Portion à court terme	80,9	45,5	17,6	20,1	12,1	3,2	179,4
Portion à long terme	385,0	134,6	2,8	24,0	23,9	40,4	610,7

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 826,6 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les coûts environnementaux devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les frais de restructuration devraient être déboursés au cours des deux prochaines années.

(d) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

### Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 166,7 \$ au 28 avril 2019 (180,1 \$ au 29 avril 2018). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 87,3 \$ au 28 avril 2019 (87,0 \$ au 29 avril 2018), dont un montant de 11,8 \$ (9,1 \$ au 29 avril 2018) est inclus dans les débiteurs et 75,5 \$ est inclus dans les autres actifs.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 23. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2019	2018
		(ajusté, note 2)
	\$	\$
Contrats de location défavorables	102,7	130,9
Passifs de rémunération différée	75,2	63,7
Dépense de location reportée	55,6	60,3
Dépôts	39,4	36,9
Crédits reportés	29,5	19,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	22,9	16,1
Autres passifs	23,7	24,2
	<b>349,0</b>	<b>351,3</b>

### 24. CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions à droit de vote multiple de catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne de catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple de catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple de catégorie A ne peut être émise.
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B, participantes, convertibles automatiquement en une action à droit de vote multiple de catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne de catégorie B selon la première des éventualités suivantes :
  - Lorsque les 4 co-fondateurs de la société auront atteint l'âge de 65 ans; ou
  - Lorsque les 4 co-fondateurs de la société détiendront, directement ou indirectement, moins de 50% des droits de vote attachés à la totalité des actions en circulation à droit de vote multiple de catégorie A et à droit de vote subalterne de catégorie B de la société.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B et actions à droit de vote multiple de catégorie A, de rang égal.

#### Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2019	2018
<b>Actions à droit de vote multiple de catégorie A</b>		
Solde au début de l'exercice	132 023 873	147 766 540
Conversion en actions de catégorie B	(5 114 923)	(15 742 667)
Solde à la fin de l'exercice	<b>126 908 950</b>	<b>132 023 873</b>
<b>Actions à droit de vote subalterne de catégorie B</b>		
Solde au début de l'exercice	432 194 025	420 683 538
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	5 114 923	15 742 667
Actions rachetées et annulées <sup>(a) (b)</sup>	-	(4 372 923)
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions	192 962	140 743
Solde à la fin de l'exercice	<b>437 501 910</b>	<b>432 194 025</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### (a) Régime de rachat d'actions

Le 8 avril 2019, la Bourse de Toronto a approuvé la mise en place d'un nouveau régime de rachat d'actions, lequel est entré en vigueur le 10 avril 2019. Ce régime permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 16 977 576 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, soit 4,00 % des 424 439 404 actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la flotte publique, émises et en circulation au 5 avril 2019 (3,88 % des 437 425 103 actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation au 5 avril 2019). Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, la société a le droit d'acheter, tout jour de Bourse, jusqu'à concurrence de 245 374 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, ce qui représente 25,00 % du volume transactionnel quotidien moyen des actions à droit de vote subalterne de catégorie B pour la période de six mois précédant le 1<sup>er</sup> avril 2019. Lorsque des rachats ont lieu, le nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B en circulation est réduit et la participation proportionnelle de tous les actionnaires restants dans le capital-actions de la société est augmentée au pro rata. Toutes les actions rachetées en vertu du régime de rachat d'actions seront annulées lors du rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 9 avril 2020.

Au 28 avril 2019, la société n'avait pas racheté d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B dans le cadre du régime de rachat d'actions.

Au cours du mois de mai 2019, subséquent à la fin de l'exercice terminé le 28 avril 2019, la société a racheté 245 274 actions à droit de vote subalterne de catégorie B en vertu de son régime de rachat d'actions, pour un montant net de 14,4 \$. Toutes les actions rachetées ont été annulées.

### (b) Rachat et conversion d'actions

Le 11 octobre 2017, la société a racheté 4 372 923 actions à droit de vote subalterne de catégorie B détenues par Les Placements Metro Canada inc., une filiale à part entière de Metro inc., pour un montant net de 193,1 \$. Les actions de catégorie A détenues par Les Placements Metro Canada inc. ont été converties en un nombre équivalent d'actions de catégorie B préalablement au rachat. La transaction a été conclue le 17 octobre 2017 et toutes les actions rachetées ont été annulées. Le dividende réputé avoir été payé à Les Placements Metro Canada inc. à la suite de ce rachat était un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada ainsi que de la *Loi sur les impôts* du Québec.

## 25. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 50 676 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de 10 ans sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions de catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action de catégorie B de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux détenteurs de lever leurs options sans décaissement, le régime leur permet de recevoir un nombre d'actions à droit de vote subalterne égal à la différence entre le nombre total d'actions à droit de vote subalterne sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions à droit de vote subalterne suffisant pour régler le prix de levée des options.

Un sommaire de la situation au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 du régime de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2019		2018	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 726 482	33,36	1 715 070	28,27
Émises	163 593	61,86	161 682	61,43
Levées	(224 982)	10,03	(150 270)	5,43
Annulées	(12 297)	54,29	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	<u>1 652 796</u>	<u>39,20</u>	<u>1 726 482</u>	<u>33,36</u>
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>1 333 419</u>	<u>34,07</u>	<u>1 290 792</u>	<u>27,08</u>

Pour les options levées au cours de l'exercice 2019, le prix moyen pondéré à la date d'exercice est de 71,87 \$ CA (62,86 \$ CA en 2018).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 28 avril 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être levées		
	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 28 avril 2019	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à court terme (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être levées au 28 avril 2019	Prix d'exercice moyen pondéré	
\$ CA			\$ CA		\$ CA	
4 – 16	345 270	1,54	8,74	345 270	8,74	
16 – 35	648 891	5,41	34,44	648 891	34,44	
35 – 65	658 635	7,72	59,88	339 258	59,12	
	<u>1 652 796</u>			<u>1 333 419</u>		

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2019	2018
Dividendes prévus (par action)	0,40 \$ CA	0,36 \$ CA
Volatilité prévue	24 %	25 %
Taux d'intérêt sans risque	2,12 %	1,77 %
Durée prévue	8 ans	8 ans

La juste valeur des options octroyées était de 17,67 \$ CA en 2019 (juste valeur moyenne pondérée de 17,55 \$ CA en 2018).

Pour 2019, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 2,4 \$ (2,2 \$ en 2018).

### Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'UAD. Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action de catégorie B de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action de catégorie B de la société, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la société sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action de catégorie B. Au 28 avril 2019, la société avait un total de 176 982 UAD en circulation (260 374 au 29 avril 2018) et un passif lié à ce régime de 10,4 \$ (11,5 \$ au 29 avril 2018) était comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs. L'exposition au risque de prix des actions de la société est gérée au moyen d'un swap sur rendement total intégré (note 28). Pour 2019, le coût de rémunération net a été de 0,9 \$ (recouvrement net de la rémunération de 0,5 \$ en 2018).

### Régime d'attribution d'actions fictives

La société a un régime d'AF permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « participants »). Une AF est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société (« actions de catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, sur une période de trois ans, basés sur des points de références internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation au 28 avril 2019 et au 29 avril 2018 du régime d'AF de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous en nombre d'unités :

	2019	2018
En circulation au début de l'exercice	725 652	727 331
Émises	296 996	311 541
Payées	(162 534)	(297 712)
Annulées	(109 722)	(15 508)
En circulation à la fin de l'exercice	<u>750 392</u>	<u>725 652</u>

Au 28 avril 2019, un passif relié à ce régime d'attribution d'AF de 9,2 \$ a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer (4,1 \$ au 29 avril 2018) et un passif de 12,4 \$ a été comptabilisé dans les crédits reportés et autres passifs (7,3 \$ au 29 avril 2018). Le risque de prix de ce passif est également géré à l'aide du swap sur rendement total intégré (note 28). Pour 2019, le coût de rémunération a été de 12,1 \$ (6,8 \$ pour 2018).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au 28 avril 2019

	Attribuable aux actionnaires de la société				
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne sera jamais reclassé aux résultats	
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(496,1)	(354,3)	(7,0)	(6,9)	(864,3)
Moins : Impôts sur les bénéfices	-	(6,1)	1,3	(2,9)	(7,7)
Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(496,1)	(348,2)	(8,3)	(4,0)	(856,6)

Au 29 avril 2018

	Attribuable aux actionnaires de la société				
	Éléments qui peuvent être reclassés aux résultats			Ne sera jamais reclassé aux résultats	
	Redressements cumulés des conversions de devises	Couverture de l'investissement net	Couverture de flux de trésorerie	Cumul des pertes actuarielles nettes	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde, avant impôts sur les bénéfices	(287,4)	(266,4)	(14,0)	(3,1)	(570,9)
Moins : Impôts sur les bénéfices	-	(2,7)	(0,5)	(1,4)	(4,6)
Solde, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(287,4)	(263,7)	(13,5)	(1,7)	(566,3)

### 27. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

#### Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Irlande. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2018 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2019.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2019	2018
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(125,9)	(124,9)
Juste valeur des actifs des régimes	165,9	172,2
Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus net	40,0	47,3
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(96,0)	(101,2)
Passif net au titre des prestations définies	(56,0)	(53,9)

L'actif au titre des prestations définies de 36,6 \$ (46,1 \$ au 29 avril 2018) est inclus dans les autres actifs et le passif au titre des prestations définies de 92,6 \$ (100,0 \$ au 29 avril 2018) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays :

	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Total
<b>2019</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(57,6)	(14,5)	(34,9)	(106,3)	(8,6)	(221,9)
Juste valeur des actifs des régimes	21,4	-	1,8	142,7	-	165,9
Situation de capitalisation – (déficit) surplus	(36,2)	(14,5)	(33,1)	36,4	(8,6)	(56,0)
<b>2018</b>						
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(59,6)	(14,1)	(40,4)	(102,7)	(9,3)	(226,1)
Juste valeur des actifs des régimes	22,0	-	2,0	148,2	-	172,2
Situation de capitalisation – (déficit) surplus	(37,6)	(14,1)	(38,4)	45,5	(9,3)	(53,9)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprenaient :

	2019				2018			
	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes %	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 0,3	\$ -	\$ 0,3	0,2	\$ 0,1	\$ -	\$ 0,1	0,1
Instruments de capitaux propres	88,7	-	88,7	53,5	92,8	-	92,8	53,9
Titres de créance								
de gouvernements	66,5	-	66,5	40,1	68,2	-	68,2	39,6
de sociétés	4,0	-	4,0	2,4	4,8	-	4,8	2,8
Immobilier	-	0,9	0,9	0,5	-	0,9	0,9	0,5
Autres actifs	5,5	-	5,5	3,3	5,4	-	5,4	3,1
Total	165,0	0,9	165,9	100,0	171,3	0,9	172,2	100,0

La charge de retraite de la société pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	3,7	3,6
Frais d'administration	0,1	0,1
Charge de retraite de l'exercice	3,8	3,7
Charge d'intérêts nets	1,8	2,4
Gain de compression	(2,7)	(0,6)
Montant total imputé aux résultats au cours de l'exercice	2,9	5,5

Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice est déterminé comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Pertes (gains) découlant de changements dans les hypothèses financières	16,7	(1,9)
Gains liés à l'expérience	(4,9)	(4,5)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	(8,0)	(26,3)
Montant comptabilisé aux autres éléments du résultat global	3,8	(32,7)

La société prévoit verser une cotisation de 5,8 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère comme les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2019					2018				
	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande	Canada	États-Unis	Norvège	Suède	Irlande
Taux d'actualisation	3,30	4,00	2,50	2,25	1,20	3,65	4,25	2,50	2,75	1,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	2,75	2,75	-	3,71	4,00	2,50	2,75	-
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,00	2,00	0,80	1,75	1,30	2,00	2,00	0,10	1,75	1,60
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (G-amount)	-	-	2,50	2,75	-	-	-	2,25	2,75	-

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. Le montant de sécurité sociale de base (G-amount) est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 20 ans.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

	Changement d'hypothèses	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	Réduction de 9,5 %	Augmentation de 10,6 %
Taux de croissance de la rémunération	0,50 %	Augmentation de 2,2 %	Réduction de 2,9 %
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	0,50 %	Augmentation de 7,7 %	Réduction de 7,7 %
Augmentation de l'espérance de vie	1 an	Augmentation de 4,1 %	-

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes. Cela n'est pas représentatif de la réalité, puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer le passif au titre des prestations définies enregistré aux bilans consolidés.

Par l'intermédiaire de ses régimes de retraite à prestations définies, la société est exposée aux risques suivants :

*Rendement des actifs* : La valeur de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux des obligations de sociétés. Dans l'éventualité où le rendement des actifs serait inférieur au rendement des obligations de sociétés, les régimes devraient assumer un déficit. Pour tous les régimes capitalisés, une portion significative des actifs est investie dans des instruments de capitaux propres. Ces instruments ont généralement des rendements plus élevés que les obligations de sociétés sur un horizon à long terme. De plus, un suivi rigoureux de la rentabilité des actifs est effectué afin de s'assurer que le rendement des actifs respecte les attentes. Afin de contrer les risques liés au rendement des actifs, les politiques de placement prévoient une diversification qui répartit le risque à travers divers types d'instruments.

*Variation des taux des obligations de sociétés* : Une baisse des taux des obligations de sociétés entraînerait une hausse de l'obligation au titre des prestations définies. Toutefois, cette même baisse entraînerait une augmentation de la valeur des obligations détenues par les différents régimes.

*Variation des hypothèses démographiques* : Une variation des hypothèses démographiques (croissance de la rémunération et des prestations de retraite, changement dans les taux de mortalité prévus) entraînerait une augmentation ou une diminution de l'obligation.

Pour les régimes capitalisés, les différents régimes ont des politiques d'investissement qui prévoient que la durée moyenne des investissements s'apparie à la durée moyenne prévue de l'obligation et les paiements prévus de prestations. La société et les gestionnaires des régimes s'assurent constamment que les durées et les rendements prévus coïncident avec les sorties de fonds prévues pour le paiement des prestations. De plus, afin de gérer les risques, les investissements sont diversifiés, tel que démontré plus haut. La société n'utilise pas de dérivé afin de contrer ce risque et n'a pas changé son processus depuis le dernier exercice financier.

En Europe, il incombe à la société de cotiser ou non à ses régimes capitalisés. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

### Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations déterminées et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2019 s'élève à 125,0 \$ (104,1 \$ pour 2018).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 52,4 \$ au 28 avril 2019 (44,4 \$ au 29 avril 2018) et sont incluses dans les crédits reportés et autres éléments de passif. Les actifs de ce régime sont détenus dans une fiducie et sont soumis aux réclamations des créanciers généraux de la société en vertu des lois fédérales ainsi que des lois des États en cas d'insolvabilité, la fiducie se qualifie donc à titre de fiducie de Rabbi pour les fins de l'impôt sur les bénéficiaires. Les actifs du régime sont composés principalement de fonds communs de placement et sont classés en tant que placements mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs à l'égard de ce régime s'élèvent à 49,1 \$ au 28 avril 2019 (40,9 \$ au 29 avril 2018) et sont inclus dans les autres actifs (note 18).

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

### Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des swaps de taux d'intérêt multidevises afin de couvrir son risque de change lié à son investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. La société utilise également à l'occasion des accords de fixation de taux d'intérêt afin de couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre ainsi que des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de couvrir les taux d'intérêt associés à ses titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La gestion des risques financiers de la société est principalement contrôlée par son département de trésorerie ainsi que son groupe d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles sous des politiques ayant été approuvées par le conseil d'administration. Ces groupes contrôlant la gestion des risques financiers identifient, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles de la société. Le conseil d'administration fournit des principes écrits sur la gestion du risque dans son ensemble, ainsi que des politiques couvrant des secteurs plus spécifiques, tel que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'usage d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, l'investissement des surplus de liquidités ainsi que la gestion du capital.

### Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est aussi exposée au risque de change lié à sa trésorerie et équivalents de trésorerie, sa dette à long terme libellée en dollars américains, à ses billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et aux swaps de taux d'intérêt multidevises, dont une portion est désignée comme couverture d'investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. Puisque la société utilise le dollar américain comme monnaie de présentation, une partie de ces impacts est compensée par la conversion des états financiers consolidés libellés en dollars canadiens vers le dollar américain. Au 28 avril 2019, en ce qui concerne la dette à long terme libellée en dollars américains, les billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et les swaps de taux d'intérêt multidevises, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 36,0 \$ sur les autres éléments du résultat global, montant qui serait contrebalancé par des montants équivalents des investissements nets couverts. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie, au 28 avril 2019, toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du dollar américain aurait eu un impact net de 8,3 \$ sur les autres éléments du résultat global.

### Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Pour atténuer une partie de ce risque, la société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour couvrir partiellement le risque de juste valeur des taux d'intérêt lié aux titres de créance à taux d'intérêt fixe.

Par le biais de sa dette à taux variable, la société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt. Au 28 avril 2019, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur ses frais financiers. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables et synthétiquement variables au 28 avril 2019, l'impact annuel sur les frais financiers nets de l'exercice d'une variation de 1,0 % des taux d'intérêt aurait été de 14,2 \$ (31,9 \$ basé sur les soldes au 29 avril 2018).

La société est aussi exposée au risque de variation des flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt des futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, la société conclut de temps à autre des accords de fixation de taux d'intérêt pour couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre.

### Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, du contrat de dépôt indexé incluant un swap sur rendement total intégré et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments-clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leur soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées sur une base régulière. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. Les cotes de crédit internes reflètent l'évaluation du risque de crédit des contreparties de la société. La société établit des limites de crédit pour chaque contrepartie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir relié aux opérations des magasins d'accommodation est limité étant donné la nature des activités de la société et de ses contreparties. Au 28 avril 2019, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 28 avril 2019, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Circle K / MasterCard décrit ci-après.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats effectués aux différents points de vente de la société ou chez tout autre marchand par l'utilisation d'une carte de crédit combinée Circle K / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les créances douteuses, sont partagés entre la société et les banques externes. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 28 avril 2019 consiste à des créances de 147,2 \$, dont une portion de 64,5 \$ porte intérêts. Ces créances des détenteurs de cartes ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé de la société. Pour l'exercice 2019, les pertes enregistrées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises ainsi que d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les crédits ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés, réglés et comptabilisés sur une base mensuelle.

La société est exposée au risque de crédit provenant du contrat de dépôt indexé comprenant son swap sur rendement total intégré et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces contrats d'instruments dérivés avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses contrats de location et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est défavorable pour la société. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 28 avril 2019 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés <sup>(1)</sup>						
Créditeurs et charges à payer <sup>(2)</sup>	3 091,5	3 091,5	3 091,5	-	-	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 379,9	4 458,6	1 006,1	85,0	1 214,5	2 153,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 774,5	2 041,5	395,7	268,8	303,4	1 073,6
Crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti, libellé en dollars américains	40,0	40,0	40,0	-	-	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	831,2	960,3	15,7	15,7	47,0	881,9
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL, sans recours contre la société	514,8	638,0	24,4	24,4	589,2	-
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	77,4	98,2	3,0	3,0	9,0	83,2
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement et autres dettes <sup>(3)</sup>	333,6	488,4	64,6	80,0	133,4	210,4
Swaps de taux d'intérêt multidevises à payer <sup>(1)</sup>	250,1	2 119,3	512,6	48,9	388,6	1 169,2
Swaps de taux d'intérêt multidevises à recevoir <sup>(1)</sup>		(1 805,1)	(386,3)	(41,8)	(303,4)	(1 073,6)
Swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable à payer <sup>(1)</sup>	3,9	3,7	3,7	-	-	-
	10 296,9	12 134,4	4 771,0	484,0	2 381,7	4 497,7

(1) Basé sur les taux du marché, au 28 avril 2019, pour les soldes en dollars canadiens, en couronnes norvégiennes, en euros, et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

(3) Pour ces items, la valeur actuelle des paiements minimaux exigibles au 28 avril 2019 est répartie comme suit :

	Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement		Autres dettes	Total
	\$	\$	\$	\$
Moins de un an	40,2	1,2	41,4	
Un à cinq ans	134,7	3,6	138,3	
Plus de cinq ans	153,4	0,5	153,9	
	328,3	5,3	333,6	

### Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier et l'énergie pour les moteurs stationnaires, représentent une part significative de sa marge brute. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un effet sur la marge brute des ventes de ces produits. À l'occasion, en fonction des calendriers d'achat ainsi que de l'évaluation des risques de prix, la société conclut des ententes visant des instruments financiers liés aux marchandises pour atténuer une partie de ce risque à l'égard de ses ventes et de ses achats de carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles. Au 28 avril 2019, le volume notionnel de ces instruments financiers dérivés était de 95 000 tonnes métriques de carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles et la comptabilité de couverture n'a été appliqué pour aucun de ces instruments financiers dérivés.

La société est exposée à une forme de risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'AF ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'UAD, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu un contrat de dépôt indexé avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un indice sous-jacent représentant des actions de catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur de marché dans les autres actifs et autres débiteurs aux bilans consolidés (pour l'exercice terminé le 29 avril 2018, l'instrument dérivé intégré a été comptabilisé à la juste valeur). Au 28 avril 2019, le contrat de dépôt indexé avait une valeur nominale de 38,3 \$. Le contrat de dépôt indexé est ajusté, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et les règlements sur les AF ou les UAD. Au 28 avril 2019, l'impact sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du cours de l'action de la société n'aurait pas été significatif.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Juste valeur

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des créiteurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. La juste valeur des obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-financement est comparable à leur valeur comptable puisque les taux d'intérêt implicites sont généralement comparables aux taux d'intérêt du marché pour des obligations similaires. Les valeurs comptables du crédit d'exploitation D à terme renouvelable non garanti et de la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de CAPL se rapprochent de leurs justes valeurs étant donné que leurs écarts de taux sont comparables à l'écart de taux que la société obtiendrait dans des conditions semblables à la date du bilan.

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer et la hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

*Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :*

- La juste valeur du contrat de dépôt indexé est principalement fondée sur la juste valeur de marché des actions de catégorie B de la société et s'est établie à 49,5 \$ au 28 avril 2019 (36,3 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils sont présentés à titre de débiteurs pour un montant de 9,8 \$ (6,4 \$ au 29 avril 2018) et d'autres actifs pour un montant de 39,7 \$ (29,9 \$ au 29 avril 2018) aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt multidevises est basée sur des prix de marché et s'est établie à 250,1 \$ au 28 avril 2019 (164,9 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à court terme pour un montant de 115,0 \$ et dans les Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 135,1 \$ au bilan consolidé. Au 29 avril 2018, ils étaient présentés dans les Autres actifs financiers à court terme pour un montant de 1,8 \$ et dans les Autres passifs financiers à long terme pour un montant de 166,7 \$ au bilan consolidé; et
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable est basée sur des prix de marché et s'est établie à 3,9 \$ au 28 avril 2019 (6,8 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à court terme et au 29 avril 2018, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à long terme aux bilans consolidés; et
- La juste valeur des swaps de carburant est basée sur des prix de marché et s'est établie à 4,7 \$ au 28 avril 2019 (2,0 \$ au 29 avril 2018) (niveau 2). Au 28 avril 2019, ils étaient présentés dans les Autres passifs financiers à court terme et au 29 avril 2018, ils étaient présentés dans les Créiteurs et charges à payer aux bilans consolidés.

*Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :*

- Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui est basée sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	2019		2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 379,9	3 347,6	3 373,6	3 279,4
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 774,5	1 815,0	1 857,3	1 873,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	831,2	869,2	900,7	925,9
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	77,4	86,0	83,9	90,5

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### Gestion du capital

Les objectifs de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette portant intérêts. La dette nette portant intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, vendre des actifs moins performants dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (notes 20 et 24).

Dans sa structure de capital, la société prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'AF et d'UAD (note 25). Occasionnellement, la société utilise des régimes de rachat d'actions pour atteindre ses objectifs de gestion du capital (note 24).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. Cette mesure est présentée comme si la participation de la société dans CAPL était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, car la société croit qu'elle permet une présentation plus pertinente du rendement sous-jacent. De plus, aux fins de ce calcul, la dette à long terme de CAPL est exclue, car il s'agit d'une dette sans recours contre la société.

En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette à intérêt sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2019	2018 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme	1 308,4	41,6
Dette à long terme	5 103,8	8 328,3
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant la trésorerie soumise à des restrictions	736,6	684,1
Dette nette portant intérêts	5 675,6	7 685,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	8 923,2	7 560,4
Dette nette portant intérêts	5 675,6	7 685,8
Capitalisation totale	14 598,8	15 246,2
Ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale	38,9 %	50,4 %

En vertu de ses crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée, ce qui exclut toutefois la situation financière et les résultats de CAPL :

- Un ratio de levier financier ajusté qui représente le ratio de la dette à long terme totale plus le produit de huit fois la dépense de loyer consolidée de la société moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et loyer, qui est une mesure non conforme aux IFRS, des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

La société fait un suivi continu de ces ratios et était en conformité avec ces clauses restrictives au 28 avril 2019 et 29 avril 2018.

La société n'est soumise à aucune exigence externe significative concernant son capital.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 29. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

#### Paievements minimaux exigibles

Au 28 avril 2019, la société s'est engagée d'après des contrats de location simple à verser une somme totale de 3 260,7 \$ pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'entrepôts. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des tierces parties. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices incluent les paiements sous la durée actuelle de chacun des contrats de location ainsi que les paiements sous une ou plusieurs options de prolongation de ces contrats lorsque la société a la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options. Ces paiements minimaux exigibles s'établissent comme suit:

	\$
Moins de un an	459,8
Un à cinq ans	1 382,3
Plus de cinq ans	1 418,6

Au 28 avril 2019, le montant total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location en vertu de ces contrats de location simple est de 231,5 \$. Il est attendu que ces paiements minimaux au titre de la sous-location seront reçus comme suit :

	\$
Moins de un an	42,5
Un à cinq ans	106,6
Plus de cinq ans	82,4

#### Engagements d'achats

La société a conclu diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Dans le passé, la société a généralement excédé ces exigences minimales et prévoit faire de même dans l'avenir prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus.

### 30. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

#### Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation et par le biais d'acquisitions, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prévoir avec certitude, la société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

#### Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la société conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 28 avril 2019, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 3,4 \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnités.

La société a également émis des cautionnements envers des tiers et pour le compte de tiers visant des paiements maximums futurs non actualisés totalisant 16,7 \$. Ces cautionnements ont surtout trait à des engagements en vertu de cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les cautionnements pour le compte de détaillants en Suède se composent de garanties destinées aux inventaires en magasin, en plus des garanties visant l'équipement loué des magasins. La valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisés au bilan consolidé au 28 avril 2019 étaient non significatives.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 28 avril 2019 et le 29 avril 2018

(en millions de dollars américains (note 2), sauf les montants par action et les options d'achat d'actions)

### 31. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits, principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation des magasins d'accommodation se fait sous plusieurs bannières, dont Circle K, Corner Store, Couche-Tard, Holiday, Ingo, Mac's, Re.Store et Topaz. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2019				2018 (ajusté, note 2)			
	États-Unis	Europe	Canada	Total	États-Unis	Europe	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus tirés de clients externes<sup>(a)</sup></b>								
Marchandises et services	10 874,9	1 457,8	2 172,7	14 505,4	9 508,6	1 413,9	2 053,5	12 976,0
Carburant pour le transport routier	29 962,7	8 380,7	4 957,9	43 301,3	24 612,5	7 684,1	4 819,9	37 116,5
Autres	65,7	1 220,7	24,5	1 310,9	56,6	1 217,7	27,6	1 301,9
	<b>40 903,3</b>	<b>11 059,2</b>	<b>7 155,1</b>	<b>59 117,6</b>	<b>34 177,7</b>	<b>10 315,7</b>	<b>6 901,0</b>	<b>51 394,4</b>
<b>Marge brute</b>								
Marchandises et services	3 667,3	609,0	729,7	5 006,0	3 158,7	602,3	707,7	4 468,7
Carburant pour le transport routier	2 575,1	981,1	392,8	3 949,0	1 937,7	1 024,2	424,9	3 386,8
Autres	65,7	149,7	24,5	239,9	54,7	173,7	27,6	256,0
	<b>6 308,1</b>	<b>1 739,8</b>	<b>1 147,0</b>	<b>9 194,9</b>	<b>5 151,1</b>	<b>1 800,2</b>	<b>1 160,2</b>	<b>8 111,5</b>
<b>Total de l'actif à long terme<sup>(b)</sup></b>	<b>12 617,5</b>	<b>3 402,1</b>	<b>2 104,1</b>	<b>18 123,7</b>	<b>12 585,0</b>	<b>3 726,7</b>	<b>2 234,5</b>	<b>18 546,2</b>

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

### 32. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

#### Dividendes

Lors de sa réunion du 9 juillet 2019, le conseil d'administration de la société a déclaré et approuvé le paiement d'un dividende trimestriel de 12,5 ¢ CA par action aux actionnaires inscrits le 18 juillet 2019 pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, payable le 1<sup>er</sup> août 2019. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.